Accessions
159.820

Shelf No.
xG3656.10

Barton Library.

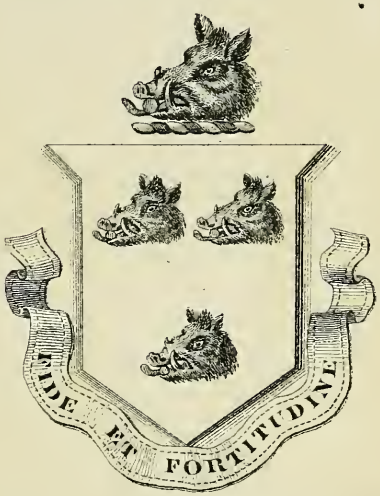

Thomas Pennant Barton.

Boston Public Library.

Received May, 1873.

Not to be taken from the Library.

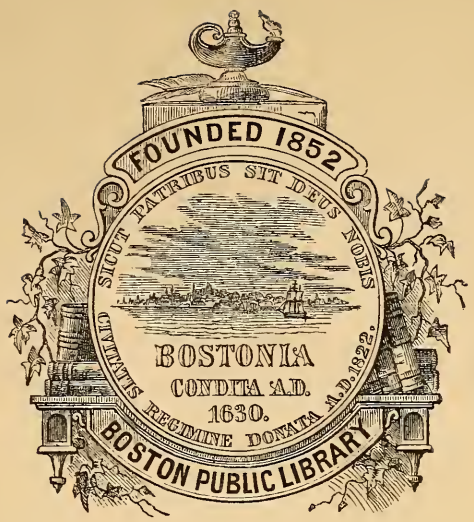

30 V

PAMPHLETS.

French Revolution

1789.

Aug - Dec.

Barton Library

159.620
May. 1873

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Public Library

http://www.archive.org/details/delarpubliquee00slim

Accession No. .....

Added ..... 187 .....

Catalogued by .....

Revised by .....

Memoranda.

DE
LA REPUBLIQUE
ET
DE LA MONARCHIE.

1789.
août.

DE

LA BRUYÈRE ET

DE LA MONNOYE.

DE LA REPUBLIQUE ET DE LA MONARCHIE.

Les mortels qui reçurent du ciel le courage, la bonne foi, le zèle & l'intelligence dans le plus haut dégré possible à la Nature humaine, à chaque pas qu'ils firent dans les sciences diverses, dans les différentes carrières auxquelles ils se livrerent, ne réussirent qu'à mieux reconnoître combien est infinie la distance qu'il y a entre leurs forces & la certitude, entre ce qu'ils savent & ce qu'ils sont condamnés à ignorer, entre ce qu'ils voyent & ce qui existe.

Si ces réflexions montrent le néant de l'eſprit, ſi elles humilient l'orgueil, ſi elles doivent porter le déſeſpoir dans une ame ardente, c'eſt ſur tout lorſque notre raiſon s'épuiſe vainement à chercher pour nous la meilleure deſtinée, ou plûtot le ſort le moins miſérable dans l'organiſation des corps politiques.

Rétrogradons dans les tems, parcourons la terre. Quels tableaux nous préſentera l'Hiſtoire ? Quel Peuple reçut de ſes Légiſlateurs, ou des événemens, une conſtitution durable ? Quel eſt celui dont on puiſſe dire : pendant un ſiécle il fut parfaitement heureux par ſes loix ? Quoi ! depuis que le globe eſt habité ; depuis que les hommes exiſtent en ſociété ; depuis qu'ils raiſonnent, qu'ils étudient, qu'ils écrivent ; depuis qu'ils s'indignent de l'aviliſſement, qu'ils luttent contre les miſeres, qu'ils

rugiſſent contre l'eſclavage, qu'ils s'égorgent pour la liberté; depuis qu'ils font ruiſſeler leur ſang dans toutes les voies qu'ils prennent pour le chemin qui conduit à la paix, à l'indépendance, au bonheur; quoi! avec le ſpectacle perpétuel de cette multitude d'Empires qui naiſſent & qui s'élevent, qui ſe corrompent & qui s'écroulent, les mortels, vils jouets des révolutions, n'ont pu trouver en politique une vérité fondamentale à laquelle la raiſon puiſſe ſe rallier lorſqu'elle s'égare, où elle ait la reſſource de s'attacher à un principe certain, à un guide infaillible de ſes combinaiſons!

La conquête, la Religion, l'anarchie, la féodalité, des uſurpations de toutes les eſpèces, des brigandages de tous les genres, des guerres civiles, des préjugés chevaleresques, des actions héroïques, un caractère doux, des mœurs inextinguibles; enfin un compot monſtrueux de crimes &

de ſageſſe, de vices & de vertus, avoit donné à la France la conſtitution la plus nerveuſe & la plus durable de toutes celles qui furent connues ſur le globe. C'eſt par le ſecours de cette conſtitution qu'on l'a vue conſerver ſa gloire ſous des Rois fainéans & des Miniſtres pervers. Elle ſeule a pu lui donner les forces & le courage capables de réſiſter aux efforts de l'Europe liguée pour la ſoumettre, de ſe maintenir dans toute ſon intégrité, de triompher de tant d'ennemis réunis.

Une adminiſtration auſſi ſtupide que criminelle, pendant une trop longue ſuite d'années, accumuloit tous les genres de miſeres, toutes les eſpèces de déshonneur ſur cette Nation infortunée, & vouloit enſuite l'enchaîner dans l'opprobre & les tortures par le deſpotiſme le plus formel & le plus irrévocable. Ce Peuple, trop clairvoyant pour n'avoir pas été frappé du péril, trop ſenſible pour ne pas en avoir

été effrayé, s'eſt armé de toute ſa raiſon & de ſon énergie; il a demandé, il a exigé le retour de ſon antique conſtitution. On ne pouvoit la lui refuſer. Hé bien! on la lui a rendue, mais défigurée, mais mutilée, mais avec l'art exécrable de couvrir ſa difformité ſous le voile ſi décevant & ſi perfide de l'amour du Peuple; mais avec l'induſtrie plus infernale encore d'intéreſſer l'orgueil de la multitude à défendre le monſtre, qui tôt ou tard la placera dans l'affreuſe néceſſité de n'avoir à choiſir qu'entre le joug du pouvoir abſolu & la fureur des diſcordes civiles.

C'eſt alors qu'une voix philoſophique nous dit : *écrivez, inſtruiſez, éclairez*; mais tous vos Ecrivains ſont vos Evangéliſtes; ils ſont tous de l'Ordre, ſi reſpectable, mais ſi confiant, que vous flattez, que vous ényvrez. Tous ſavourent votre opium. Déjà ils ſont à l'excès du délire; les voilà les conquérans

de l'Empire : ils disent qu'ils sont la Nation, qu'eux seuls en sont les Législateurs. Attendez leurs loix, faites encore un discours sentimental ; sa trame fallacieuse, applatie, brillantée sous le cylindre philosophique, n'en doutez pas, nous fera recevoir ces loix comme le Peuple d'Israël reçut celles des douze Tables.

Si l'on osoit rire des extravagances qui peuvent couvrir de deuil le premier Empire de la terre, la vie ne seroit pas assez longue pour payer d'un juste salaire mille ou douze cents Brochures, dont chaque Auteur est bien persuadé que ses lumières vont achever l'ouvrage que Confucius, Zoroastre, Pythagore, Moïse, Numa, Licurgues & Montesquieu laissèrent si imparfait. Il me semble voir quelques galèriens dont le Côme renouvelle les fers, & qui, dans le court instant qui s'écoule entre l'étreinte des anciennes aux nouvelles chaînes, se

croyent les Magiſtrats de Berne ou d'Amſterdam.

L'odieuſe inquiſition que notre miſérable adminiſtration exerçoit ſur la penſée, avoit néceſſairement fort retardé la Nation dans la ſcience des droits des hommes & des devoirs des Souverains. Les Lumières, dans cette carrière, comme dans toute autre, ne peuvent naître que d'une longue & libre diſcuſſion. Quelques brochures, quelques vues partielles, échappées à des cœurs mécontens, à des mains tremblantes, éclairent mal. Pour inſtruire, il faut des ouvrages médités ſans effroi, écrits ſans danger, publiés & lus avec confiance. Il faut des plans vaſtes, qui embraſſent l'enſemble, qui analyſent toutes ſes parties, qui montrent leurs rapports, qui établiſſent leur harmonie; & de ces ouvrages il en faut beaucoup, il en faut au point qu'ils ayent épuiſé toutes les vérités & toutes les erreurs, pour pouvoir reconnoître les uns

par leur comparaiſon avec les autres. Après cette longue & pénible étude, on cherche quelles ſont les paſſions des hommes dans les ordres, dans les claſſes, dans les états différens; on calcule, avec le ſecours de l'expérience, quels ſeront les efforts de ces paſſions accélérées ou modifiées par les circonſtances & les intérêts divers. Leur action connue, on combine les reſiſtances à leur oppoſer; on voit le cours le plus ſalutaire à leur tracer. En parcourant inceſſamment le plan ſocial, en remontant ſans ſe fatiguer de la ſynthèſe à l'analyſe, en redeſcendant de l'analyſe à la ſynthèſe, on peut trouver, au moins par approximation, les proportions ſages entre l'autorité & l'obéiſſance, entre la force motrice & la puiſſance d'inertie. On apperçoit auſſi la limite qui ſépare la liberté de la licence; on approche le point où doit être placée la démarcation entre les devoirs politiques & les droits civils; objets ſur leſquels les moindres erreurs conduiſent à des ſciſ-

ſions, à des cataſtrophes ſi redoutables.

Voilà les ſecours qu'il eſt néceſſaire d'avoir trouvés, les travaux auxquels il faut s'être livré, les lumières qu'il faudroit avoir acquiſes, pour eſſayer quelques pas dans l'abîme de la politique, pour prétendre y découvrir, non pas la vérité entière, mais ſeulement quelques unes de ſes étincelles. Que mille ou douze cents perſonnes, parce qu'on leur a dit, *écrivez*, prennent cette invitation pour le don de prophétie; que ſans autre étude, elles viennent attaquer, par ſa baſe, la conſtitution d'un antique & vaſte Royaume qui a rempli le monde de ſa gloire; voilà qui eſt bien fait pour donner une idée de l'excès de démence auquel l'orgueil & la manie des innovations puiſſent emporter la raiſon humaine. Mais que ce ſoit le Gouvernement qui les excite; que la ſeule fois qu'il lui arrive de donner la liberté à la penſée, cette liberté ne ſoit que celle de publier des maximes

qu'il croit favorables à ſes intrigues & qui pourtant ne tendent qu'à le renverſer, c'eſt le plus infaillible moyen que les Cours, depuis qu'elle déſolent & flétriſſent la terre, ayent mis en œuvre dans l'art de s'anéantir elles-mêmes ſous les débris des Empires.

J'ai recherché l'inſtruction, j'ai médité autant que perſonne ſur les intérêts de ma patrie. Dans les momens où la liberté de penſer étoit repouſſée & punie avec le plus de colère, j'ai été le premier François qui ait oſé dire publiquement des vérités fortes au Roi & à ſes Miniſtres. Ces vérités je les ai articulées avec tout le courage, toute l'énergie dont la Nature m'a rendu capable, & j'ai joui du bonheur inexprimable de voir mon zèle couronné par l'eſtime & par la reconnoiſſance de mes Concitoyens Je devois être, par ces conſidérations & par toutes celles qui naiſſent de mes ſentimens, un des premiers à paroître dans la carrière qui s'ouvroit au pa-

triotiſme. A peine eus-je eſſayé les premières réflexions, que je fus frappé de l'énorme diſproportion qu'il y a entre les vues qui ſuffiſent pour bien voir un objet partiel, & les combinaiſons infinies qu'il eſt néceſſaire d'embraſſer & de lier, pour oſer haſarder quelques idées ſur la conſtitution d'un corps politique formé de vingt-quatre millions d'hommes.

Depuis long-tems j'ai étudié profondément le mécaniſme de tous les Gouvernemens connus. J'ai lû tout ce qui a été écrit ſur le droit naturel & ſur le droit public, & par-deſſus tout, l'Hiſtoire de mon pays. J'ai fait vingt manuſcrits depuis dix mois : j'ai ſous les yeux cinq cents feuilles que j'ai écrites dans cette courte durée. Toutes les combinaiſons poſſibles à mon intelligence je les ai épuiſées. Il n'eſt point de méditation, point d'efforts en mon pouvoir que je n'aye faits pour mettre en accord les innombrables détails qui

compoſent l'exiſtence phyſique, politique & morale. Je l'avoue de bonne foi ; je ne ſuis point encore arrivé à un ſeul réſultat qui ne m'ait montré un océan d'erreurs & de dangers.

C'eſt ſur-tout, lorſque trop confiant à la voix menſongère de la Philoſophie moderne, je me laiſſois entraîner dans l'abîme ſans fond & ſans rive du droit naturel, que je découvrois, à chaque pas & à la fois, une abſurdité & un gouffre. Qu'il eſt digne de mépris & d'horreur cet affreux ſyſtême, dans lequel, ſi l'on veut être conſéquent, il faut ſe livrer à chaque minute à la violence, à la fraude & à l'impunité ! Qu'il eſt extravagant & deſtructeur de toute ſociété ce code imbécille, dont les principes conduiſent à l'anéantiſſement de toute propriété ! Voilà en dernière analyſe le droit naturel.

Les Publiciſtes vont ſe précipiter dans

l'excès opposé. A chaque ligne ils font frémir par l'impudence & la témérité avec lesquelles ils offensent la Nature & la raison. Auprès de leurs écrits, le Code des Flibustiers paroît un Evangile de modération & d'humanité. Toujours effrayés ou stipendiés par les Souverains, ils les ont considérés comme les propriétaires des Peuples.

Depuis le tems immémorial que les Nations répandues sur la terre sont dans l'habitude de l'oppression, depuis qu'elles sont instruites à ramper & à souffrir, elles ont perdu de vue, non pas la lumière de la raison qui ne s'éteint jamais, mais la connoissance de ses droits. La tyrannie a accrédité une doctrine qui transforme les réclamations de l'équité en rébellion. La terreur a pénétré les générations. Pour conserver à l'enfant, dont les yeux commencent à s'ouvrir, la somme de bonheur possible, on lui apprend à adorer les causes de l'in-

fortune publique. La raiſon ainſi mutilée, ſe croit ſage de n'oſer remonter juſques à la vérité. Au lieu de s'élever à l'intention de toute ſociété, au lieu de s'arrêter ſur la deſtinée des hommes, elle n'a vu, elle n'a combiné que les actes de la violence ou de la perfidie des tyrans de la terre. L'hiſtoire de ces brigands a été l'unique foyer où les Ecrivains politiques ont été demander des lumieres. Ils ont établi des principes pour ſavoir ce qui étoit bien ou mal volé; quand, comment on doit piller, ſaccager, aſſaſſiner; ils ont imaginé des formes pour régler les actes du meurtre & de l'oppreſſion; enfin ils ont créé la ſcience du droit public. Ouvrez leurs livres: vous y trouverez, *que les Souverains ne tiennent leur autorité que de Dieu; que ſi veut le Roi, ſi veut la loi; qu'il faut corrompre & diviſer pour gouverner*, & mille autres impiétés; & puis conſultez les quand vous parlerez de l'intérêt de votre Patrie!

L'Hiſtoire de France, ce champ ſi varié, ſi biſarre, qui montre à côté d'un Gouvernement toujours ignorant, corrompu & corrupteur, une Nation conſtamment couverte de gloire, doit perſuader qu'il y a, dans cet Empire, un principe d'immortalité. Cette idée, qui eſt l'heureuſe rencontre d'une grande vérité, m'a attaché, mais avec encore trop peu de reſpect. J'ai eu le fol orgueil de préſumer que je ſerois capable de la développer, de l'agrandir, d'ajouter aux cauſes qui l'ont produite une nouvelle force, & je m'étois flatté de recueillir le fruit de mes travaux, en la prenant pour guide, dans un dernier ouvrage, que j'avois intitulé : *De l'unité de la Puiſſance politique.* Croyant ſimplifier le ſyſtême Monarchique & lui procurer le mouvement le plus ſûr & le plus rapide, je prétendois concilier l'unité & l'égalité politiques avec tous les droits civils de tous les Ordres. Déjà cet ouvrage étoit ſous la preſſe. Mon zéle & ma vanité redoubloient

ma confiance & mon impatience. Je me perſuade cependant que chez moi la bonne foi l'emporte de beaucoup ſur l'orgueil. Auſſi-tôt que j'ai ſu quelles étoient les diſpoſitions du troiſième Ordre, à quel excès il étendoit l'opinion de ſes droits, de ſes lumières & de ſes forces, j'ai frémi du danger qu'il y avoit à confondre des objets, dont les différences, bien aſſignées, ſont la vie du corps politique. Ainſi d'erreurs en erreurs, je ſuis revenu à un ſentiment dont la juſteſſe m'eſt au moins garantie par quatorze ſiécles de ſplendeur. Cette preuve, la ſeule que j'aye trouvée au milieu du fleuve d'incertitudes dans lequel j'ai divagué, m'atteſte qu'enfin je me ſuis arrêté aux ſeuls principes que la raiſon, comme l'expérience, puiſſe juſtifier.

Les Gaules, habitées par un Peuple nombreux, vaillant, ſpirituel, aimable; mais vain, léger, inſubordonné, toujours déſuni, diviſé en petites Républiques qui ſe faiſoient

soient perpétuellement la guerre, furent conquises par César, ensuite par les Francs, & elles l'eussent été par tous les Peuples disciplinés ou unis qui eussent voulu l'attaquer. Ces contrées formerent le plus formidable Empire aussi-tôt qu'elles eurent un Chef commun. Elles furent foibles & malheureuses lorsqu'elles se virent partagées en plusieurs Royaumes : plus civilisées, sous un seul Monarque, leur force, leur fortune, leur génie, leur courage remplirent le monde de leur gloire. Elles ont perpétué leur puissance & leur supériorité sur tous les autres corps politiques, pendant une durée qui surpasse de beaucoup le terme ordinaire de la vie des Empires.

Le moment seroit-il arrivé où tant de grandeur doit s'évanouir, où une force si prodigieuse viendroit à se dissoudre, où les sources de toutes les félicités, de toutes

les gloires poſſibles ſur la terre ſeroient deſtinées à en diſparoître ?

Quelles ſont les cauſes des maux que nous avons ſoufferts, & des dangers qui nous menacent ? L'oubli de la conſtitution qui nous donna la puiſſance dont nous avons joui, & qui nous en eût donné une infiniment plus glorieuſe encore, ſi nous l'euſſions mieux connue. Quels ennemis éloignerent, affoiblirent ce principe de notre force ? La Cour la plus corrompue de l'univers, une multitude de Miniſtres ineptes ou pervers.

Quels ſeroient les moyens capables de nous préſerver de la diſſolution, & de nous rendre notre plus nerveuſe exiſtence poſſible ? Il n'en peut être que deux : changer notre antique conſtitution pour une meilleure, ou la faire revivre dans ſa plus grande énergie.

Voilà les reſſources à choiſir.

Mais avant de s'occuper de ce choix, il eſt néceſſaire de s'affermir ſur les principes généraux des aſſociations politiques.

La cauſe de tout pacte ſocial, eſt évidemment l'intérêt des individus qui s'uniſſent, qui s'étreignent des mêmes loix. Cette vérité doit toujours faire ſuppoſer, quoique cela ne ſoit preſque jamais arrivé, un Peuple que la néceſſité raſſemble, & auquel ſes beſoins inſpirent des volontés dont l'expreſſion, dont la force collective ſont alors la Puiſſance ſuprême, l'unique Puiſſance. Dans cet inſtant de la création du corps politique, concevoir d'autres pouvoirs à côté de celui-là, ſeroit vouloir donner pluſieurs âmes & pluſieurs têtes à un ſeul être, pour en faire un monſtre auſſi diſcord dans ſes opinions, que difforme dans ſon organiſation. Le Peuple a voulu : la loix eſt. Ici ſa puiſſance eſt épui-

ſée ; l'acte en eſt conſommé. Il ne reſte plus que l'exécution qui eſt le premier des devoirs de l'obéiſſance, & l'obſervance qui en eſt la fin.

On m'objectera qu'il n'y a que les petits Etats qui ſurent briſer les chaînes d'un tyran, qui ſoient vraiement les créateurs de leur conſtitution. Cela eſt vrai. Mais ſi les grands Empires, parce qu'ils n'ont pas le même titre, ſe croyoient le droit funeſte de renverſer l'ordre politique qu'ils ont reçu du concours des événemens, la terre, bientôt, ne ſeroit que le tombeau de l'eſpèce humaine. Un grand Peuple, qui a été fort & puiſſant, qui a maintenu ſes Etats dans toute leur intégrité, pendant pluſieurs ſiécles, par ſa conſtitution, & qui n'a jamais réclamé contre elle, ſans doute l'a conſentie, l'a ſanctifiée par toutes & pour toutes ſes générations. On ne ſauroit attaquer ces principes ſans ſe jetter dans les gouffres du ſyſtême du droit naturel, ſans allumer ſes volcans, ſans s'a-

bandonner à tous les ſophiſmes de la cupidité, à toutes les perfidies de la ruſe, à tous les attentats de la force, à toutes les paſſions incendiaires dont les ambitieux & les fourbes ſavent trop bien embrâſer les multitudes.

Les gens qui ont juré de répondre à tout, diſent, qu'une Nation qui a voulu une conſtitution pour ſon bien, peut en vouloir une autre pour être mieux. Ils oublient, ces raiſonneurs, que l'unanimité qui conſentit le pacte ſocial, ou qui s'y ſoumit pendant des ſiécles, néceſſite auſſi l'unanimité pour le briſer, l'unanimité pour en concevoir, en rédiger, en arrêter un autre. Or, un accord ſi ſoutenu, ſi parfait, entre vingt-quatre millions d'hommes, eſt, je crois, une impoſſibilité qui n'a pas beſoin de démonſtration. Prétendre conſommer un pareil ouvrage par la majorité des volontés, eſt certainement encore une chimère; mais pût-il ſe parfaire de cette manière, il ne

ſeroit que le triomphe de l'iniquité, que le règne de la violence ; il n'auroit formé qu'une anarchie de tyrans & de victimes (1).

Le ſeul droit qui reſte à la Nation qui s'eſt ſoumiſe à une conſtitution par un contrat formel ou tacite, c'eſt de la maintenir dans toute ſa plénitude & ſon intégrité ; c'eſt de lui conſerver toute ſa force & ſa plus grande activité ; c'eſt de la faire reſpecter par tous les moyens en ſon pouvoir. Ce droit eſt impreſcriptible. Oſer le méconnoître, ſeroit le crime le plus inſenſé & le plus révoltant : il eſt l'unique gardien des Empires, qui ſont puiſſans ſi les Peuples l'exercent, qui périſſent s'ils le négligent.

Ces vérités, que je crois rigoureuſement démontrées, ſuffiroient ſeules, au tribunal du bon ſens, pour réſoudre les queſtions agitées parmi nous ; mais la raiſon conſer-

(1) Si l'unanimité eſt indiſpenſable dans les intérêts de conſtitution, elle ſeroit certainement nuiſible exigée pour tout autre objet.

ve-t-elle quelque pouvoir dans des têtes à ſyſtêmes, échauffées par l'orgueil des prétentions, entraînées par l'eſprit de parti ?

Ecartons un moment la rigueur des principes que je viens d'établir, pour nous ſuppoſer la faculté d'abandonner notre conſtitution, comme nous avons celle de la faire revivre dans toute ſa force, & examinons pour lequel des deux partis il nous importeroit de nous déterminer.

Le Peuple qui veut ſe donner une nouvelle conſtitution, doit chercher dans toutes celles qui exiſtent la meilleure & la plus applicable à l'étendue de ſon ſol, à ſon climat, à ſa religion, à ſon caractère, à ſon âge de civiliſation, à ſes lumières, à ſes jouiſſances, à ſa fortune, à ſes mœurs, à ſes préjugés, à ſes habitudes, à ſa population.

Toutes les conſtitutions imaginables ont

leur principe commun dans l'intérêt national, dont les volontés & les diſpoſitions diverſes vinrent enſuite établir les différences des Gouvernemens & leur donner leurs dénominations particulieres, qui ne ſont en général que l'expreſſion des diverſes meſures du compas politique, parce que dans l'ordre de raiſon, & d'après l'Hiſtoire de tous les âges, on voit que c'eſt l'étendue de l'Etat qui règle l'eſpèce de Gouvernement à adopter.

Chez un Peuple qui n'occupe que dix lieues de diamètre, les cris qui avertiſſent de l'injuſtice & du danger ſont promptement entendus de tous les Citoyens. Ils peuvent ſe raſſembler pour ordonner la réparation ou le ſecours, retenir ainſi l'exécution de leurs volontés, & prévoir pour autant de tems qu'ils en peuvent employer pour ſe réunir. C'eſt la démocratie pure.

Sur une plus grande ſurface, où le péril

& les réclamations ne ſont point auſſi rapidement vus & entendus, où la réunion de la puiſſance ſeroit trop lente, il faut un dépôt d'autorité, où puiſſent arriver directement les avis, & où l'on ait la faculté d'ordonner proviſoirement les diſpoſitions néceſſaires. Ici la démocratie commence à s'affoiblir, & le pouvoir exécutif prend ſa naiſſance.

Voilà les Républiques.

Sur une très-vaſte étendue, dans un grand Empire dont les intérêts ſont infiniment multipliés au dedans & au dehors, où il eſt impoſſible à la Puiſſance de ſe rallier toute entière, où elle eſt obligée de ſe faire repréſenter, où le tems néceſſaire pour les délibérations de ſes repréſentans, ſur un ſeul événement, verroit naître pluſieurs autres intérêts preſſans, l'énorme diſproportion entre ſes beſoins & ſon activité la feroit promptement périr. Dans cet état, la

Nation eſt forcée de meſurer l'étendue du pouvoir exécutif qu'elle confie à la multiplicité des affaires & à l'importance de la célérité. Il faut de plus encore qu'elle organiſe ce pouvoir, de manière que ſes combinaiſons ſe faſſent avec le plus de preſteſſe, & que ſon action ait le plus de rapidité. Ainſi elle lui donnera une autorité indéfinie. Ne pouvant lui indiquer, lui nombrer ſes devoirs, elle s'occupera ſeulement à lui déſigner ce qu'il ne doit pas faire. Elle veillera avec beaucoup de ſoin à le dégager de toute entrave qui ne ſeroit pas néceſſaire à la ſûreté publique, afin qu'il puiſſe agir avec toute la liberté, toute la force, toute la vélocité poſſibles. Ces avantages n'exiſtent que dans l'unité Monarchique ; ils ſeroient incompatibles avec pluſieurs têtes.

Il réſulte de ces obſervations, que le pouvoir exécutif doit toujours ſe ſimplifier en raiſon du compoſé de la Puiſſance,

& que la vigueur & la rapidité de ſes moyens, doivent ſe calculer comme une force centrifuge que l'on veut mettre en rapport & en réaction avec des forces centripedes d'une circonférence plus ou moins vaſte, ou dans un éloignement plus ou moins grand.

On vient de voir les cauſes & les différences eſſentielles de la République & de la Monarchie, les deux ſeuls Gouvernemens avoués par la raiſon & par l'équité. Si on les conſidère dans leur action & dans leurs influences, c'eſt une étude infinie, qui conduit à ſe convaincre, combien les reſſorts qui ſont propres à l'une, ſeroient mortels à l'autre. Il importe de prouver cette vérité par tous les moyens de la raiſon & de l'exemple. Les idées républicaines qui renverſent les têtes Françoiſes, ont été le germe de la redoutable ſciſſion qui s'annonce ; & ce ne ſera certainement qu'en les détruiſant

que l'on préviendra les derniers ravages.

Un homme de beaucoup de mérite, a dit, l'hiver dernier, dans l'un des Ecrits qui ont eu le plus de succès, *que c'étoit sans doute pour donner aux vertus une patrie digne d'elles, que le Ciel a voulu qu'il y eût des Républiques.* N'auroit-il pas été plus exact, en disant, *que c'étoit surement pour donner aux passions terribles un foyer digne d'elles, que les hommes désiroient les Républiques?*

Mais avant d'observer les différents caractères que les Gouvernemens impriment à l'homme, avant de chercher la somme de bonheur compatible avec ces divers caractères, recherchons par les faits, dans quelles données la République est possible.

Elle ne peut se concevoir que sous deux formes.

1°. Simple & une, ſous le même régime, dans un ſeul & même cercle.

2°. Fédérative, diviſée en pluſieurs cercles exiſtans chacun ſous ſon régime particulier, mais tous coaliſés par le même intérêt politique.

Dans la premiere eſpèce, l'Hiſtoire moderne offre un exemple d'une autorité bien impérieuſe.

Jamais aucune contrée ne fut auſſi opprimée que l'Angleterre, par l'abus, par les uſurpations du Monarchiſme. Les Rois de ce pays appéſantirent long-tems un joug inſupportable ſur la Nation entière. Les Seigneurs, les Vaſſaux, furent enſemble également accablés, enchaînés. Une condition ſemblable, des miſeres communes, leur donnerent les mêmes intérêts, les mêmes ſentimens, les mêmes paſſions : ils s'unirent; & leurs liens furent l'effroi,

l'horreur de la Monarchie. Au fort de leurs angoiſſes, cent fois ils ont été les maîtres de l'anéantir ; mais à chaque coup frappé ſur les fondemens du Trône, ils ſe ſont inſtruits de l'impoſſibilité de s'en paſſer. Souvent cette impoſſibilité a ranimé leur déſeſpoir, redoublé leurs convulſions. La néceſſité a été plus forte ; elle leur a commandé un Monarque ; & les mains parricides teintes du ſang de Charles I, furent forcées de couronner ſon ſucceſſeur.

Pendant pluſieurs ſiécles, les Anglois méditoient leur liberté en combattant pour elle. Ce n'eſt qu'après avoir épuiſé d'innombrables combinaiſons, qu'ils ont élevé la conſtitution que l'on admire. Cependant elle préſente trois vices monſtrueux.

Le premier eſt ſa Chambre haute, qui ne fait équilibre dans la conſtitution que d'une manière abſtraite, parce que pour le faire d'une maniere réelle & matérielle, il

faudroit qu'elle fût en nombre de proportion avec la masse du peuple. Ne pouvant influer que par l'opinion, elle est passive entre le Trône & la Nation, & deviendroit presque nulle, pour le salut de la constitution, dans une grande crise.

Le second, c'est le droit donné au Souverain de dissoudre le Parlement; ce qui sera toujours un moyen terrible entre les mains d'un Roi habile & ambitieux.

Le troisième, est l'indépendance dans laquelle les Députés au Parlement se trouvent à l'égard de la Nation, dont le sort dépend ainsi des principes de ses Représentans. Ce vice conduiroit rapidement à la perte de la liberté, si la presse, qui est le gardien public, n'avertissoit promptement toute l'Angleterre de l'ambition du Monarque, des intrigues des Ministres, des séductions employées dane la Chambre des Pairs, & de

la corruption pratiquée dans celle des Communes.

La République désirée, en Angleterre, avec tant d'ardeur, y trouva un plan trop vaſte & ne put s'y proportionner. Tous les efforts n'ont réuſſi qu'à y mêler quelques intentions Républicaines au mouvement Monarchique; mélange dont eſt réſulté un mixte qui ſe décompoſeroit promptement, ſur une plus grande ſurface placée dans le continent; & qui cependant a formé le meilleur Gouvernement que nous connoiſſions, par la ſeule raiſon que toutes les parties de ſa conſtitution vivent & agiſſent perpétuellement.

On n'a point l'exemple d'une Puiſſance du ſecond ordre, & conſéquemment d'un grand Empire, qui ait abandonné le régime Monarchique pour le Républicain, ſans doute parce que cela fut toujours impoſſible. Preſque tous les petits Etats commencerent

cerent par la République. Lorſqu'ils s'étendirent par la conquête, ils périrent ou ſe jetterent dans la Monarchie. Chaque victoire qui étendoit le cercle de leur puiſſance, portoit le preſſentiment de cette deſtinée ; pour la prévenir, on a employé des moyens contraires. Rome aſſocia, incorpora beaucoup de Peuples vaincus à ſa puiſſance ; mais pour ces Peuples, cette puiſſance ne fut qu'un Maître : ils n'eurent, dans aucun tems, la piété filiale pour cette mère adoptive. Pendant les guerres civiles qui la déchirerent, ils s'engagerent dans les partis différents, jamais pour elle, toujours pour les conjurateurs qui ſurent les ſéduire ; & ce fut ſous l'effort de leurs armes que la République expira. Lorſque les Romains négligerent d'appeller les vaincus aux droits de Citoyen, ils furent obligés de les vaincre chaque jour.

Les Républiques qui ſuivirent ce dernier exemple, & celles qui ſe renfermerent

dans leur Cité, qui, hors de ſon enceinte, & dans les Nations conquiſes, ne voulurent voir que des ſujets, n'eurent en elles que des ennemis implacables, parce que la condition d'eſclave d'une République, eſt la plus inſupportable de toutes. Thamas & Gengis pour Maîtres, ſeroient mille fois préférables au règne d'une démocratie. Ce n'eſt point la Monarchie Anglaiſe qui a ſoulevé l'Amérique, ce ſeroit une erreur de le croire; c'eſt la légiſlature de la Métropole, qui dominait celle de la Colonie, que l'on doit accuſer de cette révolution. Cependant les Anglo-Américains ne ſont point un Peuple conquis. Ils ſont tous origènes ou indigènes Anglois. Le Canada a ſollicité avec ardeur de n'être ſoumis qu'au régime Monarchique; il l'a obtenu: ſans cela il ſeroit actuellement l'un des Etats-Unis.

Si toutes les petites Républiques ſe détruiſent en s'agrandiſſant; ſi un grand

Etat ne rétrograda jamais vers ce gouvernement ; ſi l'Angleterre, une Puiſſance au plus du ſecond Ordre, malgré les plus violents efforts, n'a pu étendre les reſſorts Républicains à la meſure de ſa ſurface, un Etat du premier rang, un vaſte Empire pourroit-il raiſonnablement le tenter ?

Concevons la France, par exemple, renonçant au régime Monarchique, pour confier ſon pouvoir exécutif aux formes Républicaines, & conſidérons l'immenſité de ſes affaires au dehors & au dedans ; la vaſte étendue des rayons qu'ont à parcourir les avis & les ordres ; la préciſion, la preſteſſe avec leſquelles il faut que tout ſoit conçu, délibéré, ordonné, exécuté, pour que rien ne ſouffre ; les rapports ſi immédiats qui doivent exiſter entre les innombrables dégrés de l'échelle adminiſtrative, pour qu'ils puiſſent ſe mouvoir, ſoit ſéparément, ſoit enſemble, à l'inſtant néceſſaire, rapports dont la juſteſſe & l'harmonie ſe-

roient détruites, ſi l'impulſion à laquelle ils doivent obéir venoit de pluſieurs têtes.

Voyons à préſent, dans la République, les interrègnes des Elections, la moroſité des formes où il faut indiſpenſablement faire paſſer les affaires, dans chaque Province, avant qu'elles n'arrivent au Conſeil ſuprême; la lenteur des délibérations, parmi des hommes qui n'adminiſtrent que paſſagèrement; la diffuſion inévitable des décrets pris ſur des avis mêlés de diverſes intentions; le travail très-difficile pour rédiger de pareils décrets avec autant de clarté que de fidélité.

De la comparaiſon de ces deux tableaux, je crois qu'il réſultera, que les beſoins de la France ſont, aux meilleurs moyens poſſibles de la République, comme cent eſt à un. Je ne parle point ici de mille autres conſidérations, dont une ſeule ſuffiroit pour prouver, que l'idée d'une République, en

France, eſt la plus giganteſque extravagance qui puiſſe ſortir d'un cerveau en délire. Les Républicaniſtes les plus opiniâtres ſont forcés d'avouer que ce Gouvernement ne peut régir un auſſi grand Etat. C'eſt la République fédérative qu'ils regardent, non-ſeulement comme poſſible & déſirable, mais encore comme la ſeule reſſource rédemptrice.

Nous ſommes à la ſeconde eſpèce.

L'Hiſtoire ancienne ne nous offre qu'un ſeul exemple de la République fédérative : c'eſt la Grèce. Quel tableau nous préſentent les faſtes de cette contrée ? Sur une ſurface très-circonſcrite, dans des tems fort courts, on voit à la fois & ſucceſſivement des Monarques héréditaires, des Souverains Electifs, des Rois à deux têtes, (1)

(1) Les deux Rois de Lacédémone.

des uſurpateurs, des ariſtocrates, des démocraties, des villes ſuperbes, des campagnes en friches, des citadins orgueilleux, des cultivateurs eſclaves.

Quels faits cette Hiſtoire a-t-elle tranſmis à la poſterité pour l'exemple & l'inſtruction des corps politiques? Des guerres ſanglantes entre les différens Etats de la même confédération, des diſcordes plus cruelles dans le ſein même des Cités, les défections de pluſieurs parties de la Ligue en faveur de l'ennemi commun, des perfidies, qui, alors auſſi, s'appelloient politique, habileté.

Que reſte-t-il enfin de la mémoire de cette République ſi célèbre? Quelques faits de guerre éclatans, beaucoup de lâchetés inſignes, une Philoſophie abſurde, de beaux vers, des hiſtoires écrites par de grands hommes qui avoient plus d'imagination & de talent que de véracité, des

loix exagérées qui paroiſſent n'avoir eu d'autre objet que de faire oublier aux Citoyens le ſentiment de leur foibleſſe, les noms de quelques guerriers, de quelques légiſlateurs, des orateurs, des peintres, ceux des conquérans qui aſſervirent un Etat ſi diſcord; par-deſſus tout, la preuve inconteſtable, que cet Etat ne jouit jamais un ſeul inſtant d'une félicité réelle, & que ſon monſtrueux Gouvernement ne pouvoit être que très-oppreſſif, fort agité, & l'ennemi du bonheur des hommes.

L'hiſtoire moderne eſt plus heureuſe en Républiques fédératives. Il faut convenir que la Ligue Suiſſe, la Hollande, les Etats-Unis de l'Amérique, préſentent des exemples ſéducteurs, que l'on ne ſauroit ſans injuſtice ſe refuſer à admirer, & que cependant on ne prétendroit imiter ſans folie.

Sous un ciel rigoureux, ſur un ſol aride, des hommes endurcis par leurs peines,

dont les âmes ſont fortifiées par les privations, ne peuvent avoir qu'un ſentiment auſſi durable que profond ; l'amour de la liberté. Ce ſentiment, le premier beſoin moral, ne s'affoiblit que par la multiplicité des jouiſſances corruptrices. Son énergie eſt le ſigne de la ſimplicité des mœurs : alors il devient une paſſion terrible ſi on l'offenſe.

Les Provinces Helvétiques n'offroient qu'un champ ſtérile à l'avarice de leurs Souverains. La liberté étoit le ſeul bien à y ravir, & leurs tyrans les accablèrent ſous le poids d'un deſpotiſme inſupportable. Les Suiſſes, trop valeureux pour n'être pas patiens, ſouffrirent auſſi long-tems que cela fut néceſſaire pour concerter leurs deſſeins, & pour en aſſurer le ſuccès. Un acte de la plus exécrable tyrannie fut le ſignal qui fit courir aux armes. Dans ces tems, où la tactique & la diſcipline militaire étoient des ſciences ignorées, on vit un Peuple incorruptible combattre pour la liberté, contre

des malheureux qui ſe battoient pour quelques deniers. La victoire ne pouvoit être incertaine : l'indépendance en fut le prix.

Cette révolution ne ſe fit pas à la fois. La liberté reconquit les Provinces ſucceſſivement. Quand l'une devenoit libre, elle formoit auſſi-tôt ſon Gouvernement, & s'uniſſoit avec celles qui étoient indépendantes, pour délivrer celles qui ne l'étoient point encore.

Lorſque la révolution fut conſommée, les Cantons s'unirent par des loix conſtitutives. Le contrat d'union fut ſigné par des mains libres & victorieuſes ; il fut juré par la néceſſité, ſur l'Autel de la Patrie : il eſt à jamais indiſſoluble.

Bientôt les ennemis de la Maiſon d'Autriche devinrent les alliés naturels de cette nouvelle Puiſſance. Les Princes qui avoient des intérêts en Italie ſollicitèrent

ſon amitié, tous les Etats voulurent avoir de ſes troupes. Une guerre contre elle ne promet aucun avantage, & montre beaucoup de dangers. Le commerce que fait la République des ouvrages de ſon induſtrie, eſt plus utile que nuiſible aux intérêts commerciaux des Puiſſances maritimes qui en font le ſecond échange; il ne peut donc exiſter aucune rivalité avec elles. Cet Etat n'ayant rien à craindre & à déſirer des autres, tous ſes rapports avec eux ſe bornent à écouter, à rejetter ou à conſentir leurs propoſitions. Conſéquemment, n'agiſſant point au dehors, ſes relations politiques ne ſont que paſſives. Preſque uniquement agricole, ſes affaires au dedans ne peuvent être ni nombreuſes ni compliquées.

Ainſi ſa petite circonférence, ſa poſition, ſa pauvreté, la ſimplicité de ſes mœurs, tout, juſqu'au caractère patient & méthodique de la Nation, uni à une forte paſſion pour la liberté, lui rend propre un

Gouvernement d'une moindre activité, dont chaque mouvement peut être ſuivi par des yeux toujours attentifs ſur les intérêts de l'indépendance. Là, les hommes, le ſite & le gouvernement ſont tellement analogues, qu'il eſt impoſſible de concevoir un Etat dans un accord, une force & une félicité ſupérieurs.

Il arriva en Hollande ce qui étoit arrivé en Suiſſe, & ce qui arrivera toujours, ſous un climat rigoureux, où les hommes ſont plus pauvres encore que malheureux. Un monſtre, le Duc d'Albe, digne Miniſtre de la tyrannie de ſon Maître, épuiſa dans ſon Gouvernement des Pays-Bas tout ce que la férocité a de plus infernal. Les ſept Provinces, ou plutôt les ſept marais, qui forment aujourd'hui cette République, ſe ſouleverent; les ennemis de la Puiſſance Autrichienne les ſecoururent: leur courage, leur ſageſſe, leur perſévé-

rance triompherent ; elles établirent leur indépendance.

Le commerce, l'induſtrie, la richeſſe, tous les genres de gloire & de proſpérité, furent en Hollande les fruits de la liberté: ils ſont auſſi les ſources de la corruption. Le régime politique de ce corps fédératif, parce qu'il eſt trop compoſé, y cauſe de véhémentes convulſions. La puiſſance y a partagé ſon pouvoir exécutif à des Magiſtrats électifs, & à un Stathouder devenu héréditaire, qui eſt le Chef de l'armée, qui jouit des plus grandes prérogatives, & qui ſe trouve riche & puiſſant par lui-même. Les ſept petits Etats qui compoſent la confédération ont des conſtitutions différentes, ce qui offre beaucoup de moyens de les diviſer, dont il réſulte, que la moindre conteſtation entre le Magiſtrat qui défend la République d'une manière paſſive, & le Stathouder qui l'agite pour la dominer, cauſe des troubles ſi violens, que tôt ou tard

ils ameneront des évènemens funeſtes à la liberté. Il n'eſt pas douteux, que ſi l'on ajoutoit encore trois ou quatre petites Républiques à cette Ligue, elle ne fût promptement ſubjuguée ; ce qui prouve qu'un Gouvernement auſſi compoſé que la République fédérative, ne peut ſe ſoutenir chez un Peuple riche, arrivé à ſa maturité, dont le ſol a quelque étendue, & qui eſt environné par de grandes Puiſſances.

Quant aux Etats-Unis, leur exiſtence politique actuelle eſt plutôt un beau projet qu'une conſtitution effective. Une population de quinze cent mille âmes, ſur un continent de cinq cent lieues de développement & de cinquante à quatre-vingt de profondeur, ne peut être conſidérée raiſonnablement comme une Puiſſance mûre, qu'il ſoit tems d'obſerver & de juger.

C'eſt moins la conſidération de la vaſte ſurface de cette contrée, que le ſentiment

de ſa foibleſſe, qui leur a inſpiré la conſtitution qu'elle a adoptée. Quelques hommes épars ſur un continent immenſe, vivant dans la ſolitude, éprouvent néceſſairement le beſoin de la ſociété. Ce beſoin, toujours ſenti, toujours préſent, porte ſon intention dans toutes leurs vues : abſolument il leur faut ſe rallier.

Treize Républiques iſolées & preſque déſertes, ne pouvoient paroître à leurs Citoyens que treize Puiſſances fantaſtiques. Pour en compoſer une réelle, le concours de toutes ſuffiſoit à peine. Un intérêt commun à ſoutenir leur commandoit les mêmes deſſeins. Le même ennemi à combattre exigeoit l'enſemble de toutes leurs forces.

Les Américains étoient bien éloignés d'adopter la Monarchie. L'euſſent-ils déſirée, elle ne pouvoit ſe ſoutenir chez eux que comme une eſpèce de Dictature, pendant la guerre. Dans la paix, elle ſe ſeroit

trouvée insuffisante pour porter le mouvement à des distances immenses, sur un sol où les moyens de les parcourir avec promptitude ne peuvent exister. Les facultés de la Monarchie ont aussi leurs bornes. Les Américains eussent donc été obligés d'en former au moins deux. Ils ont du préférer leur constitution, parce que l'union sera certainement plus durable entre treize Républiques, dans lesquelles il se trouvera toujours plus de médiateurs que d'ennemis, & qui, par leur éloignement de tout autre Etat, n'ont point à craindre les dangers d'une moindre activité dans le pouvoir exécutif.

Lorsque les Etats-Unis seront arrivés à leur population possible, l'union fédérative s'affoiblira chez eux en raison de la force, des intérêts & des affaires de chacune de ses parties. Elle se perdra successivement dans l'anarchie & l'aristocratie, si ce peuple devient conquérant; & deux considé-

rations puiſſantes doivent faire préſumer qu'il ſera diſpoſé à le devenir. La premiere eſt que, ſi, comme cela eſt vraiſemblable, ſa population un jour excede la fertilité de ſon ſol, il ſera conduit à la verſer dans les poſſeſſions Eſpagnoles.* La ſeconde me paroît une conſéquence naturelle de l'eſprit d'une Nation commerçante, qui ne verra pas éternellement, avec un déſintéreſſement impaſſible, les richeſſes qui lui manquent, qu'elle ambitionne, à ſa portée, mal gardées, mal défendues. Certes, ou l'eſpece humaine ſe perfectionneroit beaucoup en Amérique, ou les Colonies inſulaires & continentales de l'Eſpagne deviendront un jour la conquête des Etats-Unis. Les nôtres ne ſeront envahis qu'après celles-ci.

Mais ſi cette Puiſſance, ſeule dans un monde, défendue déſormais, par des obſtacles inſurmontables, des ennemis qu'elle pourroit avoir dans l'autre, pouvoit ſe préſerver éternellement des inſpirations de l'avarice

* ignorance qui s'accroît tous les jours.

l'avarice & des séductions de la gloire, elle présenteroit aux hommes le spectacle du bonheur inaltérable ; elle deviendroit l'asyle & la consolation de la terre. Cette destinée est au moins bien douce à supposer.

Nations heureuses, votre sagesse a déployé l'étendard de la liberté dans vos vastes possessions, & l'humanité accourt de toutes parts s'y rallier. Votre courage a marqué, entre vos dominateurs & vous, le même intervalle que la Nature avoit mis entre votre hémisphere & celui qu'ils habitent. Désormais votre terre ne sera point ensanglantée par les crimes de la tyrannie, par les attentats des conquérans. Il n'est point pour vous de voisins, de rivaux dont vous ayez à appréhender les séductions, les perfidies, les attaques soudaines, pour vous corrompre, vous diviser & vous soumettre. Les loix que vous vous êtes données, celles que l'accroissement de vos forces, que les progrès de

votre prospérité vous demanderont, ne seront jamais altérées, suspendues ou violées, sous le prétexte si décevant de l'intérêt, du salut public. Dans aucun tems, un péril imminent ne vous obligera à confier des pouvoirs assez grands, assez absolus pour vous exposer aux piéges de l'ambition, pour vous préparer au joug, pour éduquer des usurpateurs. Aucun des orages formés chez les Puissances ambitieuses ne pouvant venir fondre sur vos contrées, pour en troubler la paix, pour y agiter les passions funestes aux Empires, vous serez toujours les maîtres de vos loix & de vos mœurs, & votre bonheur doit se prolonger autant que vos générations. Voilà quel seroit pour vous le prix d'une modération, d'une sagesse constantes.

Il résulte de ces tableaux de Républiques simples & de Républiques fédératives, que pas une seule n'a existé & n'existe dans des ressemblances d'aucune espece avec nos grandes Monarchies. Toutes se sont

formées dans la foibleſſe, dans le premier âge de civiliſation, dans la ſimplicité ou dans la pauvreté premieres. Preſque toutes ont occupé ſur le globe des poſitions iſolées; & celles qui ont eu cet avantage ſont les ſeules qui aient réſiſté à la fermentation intérieure qui les tourmente & les laſſe, aux entrepriſes des autres Puiſſances qui les corrompent, les diviſent & les ſubjuguent. Les Suiſſes environnés par des montagnes inacceſſibles, les Hollandais au milieu des eaux, les Etats-Unis ſéparés des Empires par deux mille lieues de mers, ont dans ces limites les ſeuls gardiens de leur conſtitution.

Que l'on conçoive, s'il eſt poſſible, la République fédérative adoptée par un grand peuple, arrivé à ſa maturité, & que l'on ſuppoſe encore qu'il vivra en paix avec lui même, par quels moyens pourra-t-il ſe tenir en meſure avec les Puiſſances étrangeres? Voyons la France diviſée en autant de petites Républiques qu'on le vou-

dra, comment se préserveroit-elle des desseins, des mouvemens des différentes Cours de l'Europe, qui la menaceroient directement, ou qui pourroient lui faire craindre des agrandissemens capables de la priver du rang qu'elle occupe à la tête des Puissances du premier ordre, ou seulement qui tendroient à lui faire perdre des branches importantes de son commerce. Toutes les négociations, tous les événemens, sans doute, se précipiteroient avec infiniment moins de tems qu'il n'en faudroit pour que la Diète fédérative eût les avis, les eût communiqués à tous les Etats, eût délibéré & ordonné. Par exemple, si les deux grandes Puissances de l'Allemagne venoient à attaquer la liberté de l'Empire, il y a tout lieu de croire que leur conquête seroit fort avancée avant que nous ne fussions en mesure pour en arrêter le cours. Si les Espagnols faisoient une invasion dans l'Etat du Roussillon, pendant le tems que la Diète employeroit à mettre en mouvement les forces des autres Etats, il seroit fort à

craindre qu'il n'en arrivât de Perpignan comme de Sagonte : elle ſeroit en cendres, tandis que l'on parleroit encore de la ſecourir.

D'ailleurs, pour faire des Républiques, il faut des Républicains. Or, les Peuples propres à le devenir, ne ſe trouvent, comme je l'ai déjà répeté, que dans les contrées pauvres, que dans les pays neufs, où les hommes ſont encore près de la Nature, où les idées ſont ſimples, où les richeſſes & le mélange de jouiſſances & d'intérêts qu'elles occaſionnent ne multiplient pas les beſoins, ne compliquent par les affaires, où les combinaiſons phyſiques, morales, politiques & religieuſes, ne s'élevent point au-deſſus des lumières de la multitude.

Il y auroit donc deux opérations aſſez peu faciles à faire en France, avant de conſtituer cet Empire en République. La premiere ſeroit d'effacer tous les préjugés,

toutes les habitudes, les opinions, les penchans que les esprits & les caractères, dans tous les ordres, dans toutes les classes, reçoivent en naissant, depuis Pharamond jusques à nos jours.

La seconde sera l'éducation Républicaine. Il est indispensable de porter l'instruction & les lumières des Citoyens de toutes les classes à la hauteur de tous les intérêts de politique, de législation, de morale & d'économie publique. Je dis des Citoyens de toutes les classes, parce que s'il y en avoit qui ne fussent pas au niveau, il y auroit infériorité, influence inégale; dès-lors plus de véritable République.

Mais les hommes seroient-ils meilleurs & plus heureux sous le régime Républicain? Depuis Coriolan jusqu'aux de Wigt, je vois que les grands hommes, les libérateurs de leur Patrie, ont eu un sort affreux dans les Républiques. Le caractère que ce

Gouvernement imprime eſt inquiet, jaloux, ingrat, atroce. Un deſpote qui égorge ne montre qu'un ſeul criminel. L'Oſtraciſme contre Ariſtide fut l'iniquité de tous les Athéniens. L'accuſation contre Scipion (1) fut le crime de tous les Romains. Le meurtre de Barneveld fut le forfait de tous les Bataves.

Je crois voir la cauſe néceſſaire de ce caractère jaloux & atroce des Républicains, dans l'exercice perpétuel & ſucceſſif qu'ils font des droits de l'égalité politique, ſoit comme faiſant partie de la puiſſance légiſlative, ſoit comme agiſſant dans le pouvoir exécutif. Pleins de ces idées, ſans ceſſe exaltés des ſentimens qu'ils en reçoi-

(1) On dit que M. le Prince de Conti & M. le Prince de Condé ont été inſultés dans leurs Capitaineries Eſt-ce pour affecter la fierté Républicaine, qu'il eſt actuellement des François ennemis de l'honneur & de la gloire?

vent, ils s'irritent enſuite lorſqu'ils portent leurs regards ſur l'inégalité civile, c'eſt-à-dire, ſur les jouiſſances de la richeſſe, ſur les préférences accordées aux talens, aux vertus, ſur l'aſcendant du génie. Là, le Républicain s'indigne que l'homme ſoit dominé : il tranſmet facilement ſon ſentiment aux autres ; & tous, entraînés par leur propre paſſion, perſécutent, immolent le mérite au nom de la Patrie. S'il eſt vrai que l'homme ſoit heureux ou malheureux ſur la terre, en raiſon de la proportion qu'il y a entre ſes deſirs & ſes facultés, la République qui fournit aux paſſions un foyer plus vaſte & plus ardent, ſans moyens proportionnels de les ſatisfaire, doit le rendre & le rend en effet plus inquiet & moins heureux. Ces grandes vertus, ces actions ſublimes que l'on ſe plaît tant à admirer dans les Républiques, reſſemblent à ces tromps d'eau qui portent leur faîte dans les nues, & qui ont leur

baſe dans le ſein des tourmentes (1).

La certitude dans laquelle je ſuis, les preuves que j'ai, que la République eſt l'objet de tous les vœux de nos Philoſophes, le but ſecret où tendent nos réformateurs, ſont, je le répete, les cauſes qui m'ont fait parler auſſi long-tems ſur ce Gouvernement. Je crois avoir prouvé qu'il y auroit de la démence à le croire poſſible en France. Nous ſommes donc dans la néceſſité de conſerver la Monarchie; & il ne s'agit plus que d'examiner ſi la nôtre eſt bonne, ſi ſa conſtitution peut devenir meilleure, & quels ſeroient, dans

(1) Si Tacite avoit pu reparoître pour écrire l'Hiſtoire de la Nobleſſe Françoiſe qui combattit pour Henri IV, nous aurions peut-être le plaiſir de voir, dans cette courte durée, autant d'actions héroïques, qu'en préſente l'Hiſtoire Romaine pendant pluſieurs ſiécles de ſa République.

cette ſuppoſition, les avantages & les dangers à eſſayer des changemens.

Rien ne reſſemble plus au deſpotiſme qu'une Monarchique où le Monarque, environné de Miniſtres & de Courtiſans, exerce tous les pouvoirs, & retient la Nation dans le ſilence & l'inertie. Cet Etat eſt celui de l'abus & de l'uſurpation, qui amenent tous les fléaux, qui conduiſent à toutes les cataſtrophes. Vu ſous cet aſpect, ce Gouvernement n'eſt qu'un deſpotiſme hypocrite, qui parle un langage affectueux, mais dont le caractère eſt capricieux, l'eſprit plein d'orgueil, le cœur impitoyable, dont les mains ſont des tenailles, & qui, ſous le maſque de la paternité, viole, outrage ſans ceſſe tous les droits de la Nature. Le Monarque alors ne differe vraiment du deſpote, que comme le brigand qui trahit l'amitié, qui dévore le dépôt confié, differe de celui qui commet le crime ouvertement, avec audace. Il eſt auſſi mal-

faisant, plus coupable & plus odieux. Mais ce n'est pas là le portrait du véritable Monarque; c'est celui de l'usurpateur & du tyran. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lui comparer ceux de Charles V, de Louis XII, d'Henri IV, & celui de Louis XVI, restituant aux François assemblés les droits imprescriptibles dont ils avoient perdu la jouissance.

Lorsque le Peuple Monarchiste cesse de veiller à sa constitution, l'immense étendue des pouvoirs confiés au Monarque, lui laisse tous les moyens d'en faire d'injustes applications. La dispensation des graces lui soumet aveuglément l'ambition & la reconnoissance. Les forces prodigieuses dont on l'a armé, réunies à sa voix, lui promettent l'impunité, s'il veut se présenter en maître aux Citoyens épars & surpris.

Après les révolutions que l'abus du pouvoir amene infailliblement, les Nations ont

cherché des dispositions capables de les garantir désormais des mêmes périls. Aucun grand Peuple n'a conçu l'idée de former une République : beaucoup ont essayé de rendre le Monarque électif ; cela n'a produit que de funestes effets, parce que ce Monarque toujours a voulu être héréditaire, & que c'est ajouter la tentation la plus forte à toutes celles qui peuvent faire d'un Souverain un mauvais Citoyen. D'ailleurs, c'étoit renouveller à chaque changement de règne, des brigues, des agitations d'intérêt personnel qui écartent ou étouffent presque toujours l'intérêt public.

On a donc préféré avec raison la Monarchie héréditaire, mais en lui donnant des contrepoids ; & pour cela, dans quelques pays, on a élevé près du Trône des Sénats auxquels on a accordé aussi une prééminence inamovible & héréditaire, qui a le double vice de séparer ces corps de l'intérêt commun, & de les soustraire à beau-

coup d'égards à l'exercice du pouvoir exécutif, auquel tous ſe ſont ſoumis. Cette inſtitution pleine de dangers, prouve que la Nation ne connoiſſoit point avec préciſion la juſte meſure de ſes droits. C'eſt une ſentinelle foible & corruptible, qu'une armée formidable a placée entre elle & l'ennemi, pour s'endormir avec ſécurité.

La Monarchie eſt comme la Religion naturelle. L'ambition des uns, l'apathie des autres, les ſuperſtitions de tous, l'ont défigurée diverſement ſur toute la ſurface de la terre.

Ainſi, en multipliant ſes reſſorts, on l'a toujours corrompue. A chaque inconvénient qu'elle montroit, à chaque danger dont elle menaçoit, on élevoit une nouvelle autorité pour atténuer la ſienne, & on ne ne faiſoit que la rallentir dans ſon mouvement néceſſaire, que l'irriter contre des digues inutiles, que lui donner des

rivaux qui la troubloient, que lui associer de nouveaux oppresseurs. Nous avons en France un exemple bien visible de tous les fléaux qui résultent d'une pareille erreur, dans les pouvoirs politiques confiés par les Etats à la Magistrature. C'est à cette faute uniquement qu'il faut attribuer l'inertie de la Nation pendant deux siécles. C'est cette funeste imprudence qui nous a fait gémir si long-tems sous l'arbitraire des Ministres, & sous l'odieux brigandage de la pratique judiciaire. Dans leurs combats contre l'autorité, les Parlemens, trop foibles pour maîtriser le torrent des iniquités & des usurpations, ne résistoient qu'autant qu'il le falloit pour retenir notre confiance, pour nous conserver l'espoir, pour perpétuer nos angoisses & reculer la crise qui les eût fait cesser (1).

(1) Les lumières, la sagesse, le courage, l'héroïsme que les Parlemens ont déployés, depuis un an, tantôt au milieu des acclamations, tantôt

Voilà les fautes que les Nations ont à se reprocher. En composant trop la Monarchie, elles se sont forgé des fers: en comptant sur ces malheureuses précautions, elles se sont endormies. Réveillées ensuite par les tortures, enfin elles ont apperçu leurs chaînes. C'est précisément le contraire qu'elles devoient faire. Au lieu de charger le système politique de rouages parasites, il falloit remonter à l'idée simple, qui eût montré seulement le Souverain & la Nation, l'un avec un pouvoir absolu pour protéger & conserver, l'autre avec une liberté sans autre limite que les loix de l'équité qui défendent de nuire, & tous les deux se servant & se surveillant mutuellement.

Cette première idée présente, je crois,

---

au milieu des outrages, méritent la reconnoissance & l'admiration éternelles de la Nation; mais cela ne doit pas faire oublier que jamais ils ne peuvent ni ne doivent, ni la représenter, ni la suppléer.

les vrais, les seuls élémens Monarchiques; mais pour les mettre en mouvement, pour leur donner la vie, pour en obtenir l'ordre, c'est ce qui est au-dessus de la sagesse humaine. Ce grand travail est l'œuvre des siécles. Pour exercer son pouvoir de protéger & de conserver, le Souverain, presque toujours est obligé de violenter, de détruire. Qui oseroit croire possible de lui donner des leçons sûres, pour qu'il ne fît jamais que le mal nécessaire, pour que sa rigueur ne fût pas une seule fois ou trop forte ou trop foible ? Et cette liberté des sujets, sans autre limite que les loix de l'équité qui défend de nuire, quelle effroyable abstraction! Descendez dans le foyer des passions humaines, voyez leur nombre, leurs agitations, leurs flâmes. Quelles sont celles qu'un homme puisse satisfaire sans blesser l'intérêt d'un autre homme? Lorsque vous les aurez nommées, ces passions d'espèce si rare, il faudra songer aux moyens de réprimer les autres : ne pouvant les éteindre, il sera nécessaire de les occuper dans un

cercle

cercle où leur action, ſi elle n'eſt pas utile, au moins ne ſoit pas funeſte. Sans cette ſcience-pratique, il n'eſt point de Gouvernement poſſible, & elle varie autant que les climats, autant que les diverſes dimenſions des corps politiques.

Par exemple, dans un petit Etat, dans une République, la légiſlation, ſans diviſion, dans toute ſa force d'unité, voit, embraſſe, étreint l'enſemble, pèſe, agit inceſſamment ſur toutes ſes parties. Plus puiſſante que les hommes & les évènemens, la loi n'a pas beſoin d'y être ſecourue par d'autres reſſorts; elle ſeule ſuffit pour réprimer, pour maîtriſer les efforts de l'ambition, de la cupidité, de l'envie, de toutes les paſſions qui agitent conſtamment des êtres que la Nature organiſa avec une ſi grande inégalité d'intelligence, de talens, de vertus, de forces phyſiques & morales.

Dans un vaſte Etat, dans un cercle im-

menſe, les puiſſances légiſlatives & exécutrices, obligées d'agir hors de leur vue, ne pouvant projecter que des rayons affaiblis par les eſpaces qu'ils ont à parcourir, ſeront dans la néceſſité de s'établir des foyers ſecondaires, & de les multiplier ſelon l'étendue du corps politique. On ſent que, dès-lors, ces forces diviſées perdront de leur énergie, en proportion de leurs diviſions & de la multiplicité des objets qui demandent leur vigilance, & que les réſiſtances acquerront de l'empire en raiſon de leur affoibliſſement. Dans ce déſordre, il eſt évident, que les paſſions trompant perpétuellement la ſageſſe de la loi, triomphant ſans ceſſe de ſes efforts, auront bientôt porté toutes les inégalités hors de toute limite, aux excès les plus redoutables, & finiront par ne plus montrer qu'une affreuſe anarchie, qu'un immenſe & miſérable amas d'oppreſſeurs & d'opprimés.

Cet état d'anarchie ſe perpétuera juſ-

qu'à ce que les plus forts ayent enchaîné les foibles. Alors on en verra renaître une autre entre les oppresseurs eux-mêmes, qui durera jusqu'au moment que l'un des tyrans plus puissant, plus ambitieux, plus habile que les autres, viendra réveiller la multitude asservie, lui promettre l'indépendance, pour s'en servir à exterminer ses rivaux & régner seul sur tous.

C'est ainsi que par la marche nécessaire des passions mal contenues, en passant par l'anarchie, tous les grands Etats sont conduits à l'aristocratie féodale & au despotisme.

Mais sous les climats qui conservent à l'homme ses forces physiques, son énergie morale lutte perpétuellement contre l'oppression; & la lassitude enfin amène une composition de fait entre le dominateur, les aristocrates & le Peuple auquel le se-

cours qu'on lui avoit demandé a rappellé ſes droits.

Dans ce pacte tacite, je crois entendre la ſageſſe & la néceſſité s'exprimer par la voix des Peuples & dire à leurs oppreſſeurs : « Puiſque le Ciel a partagé ſi inéga-
» lement aux hommes les dons du génie, du
» courage & de la force, nous conſentons
» à vous laiſſer jouir de la ſupériorité qu'il
» vous donna ſur nous ; nous promettons
» de ne jamais vous troubler dans vos
» jouiſſances ; nous nous engageons même
» à les faire reſpecter pour vous & pour
» votre poſtérité. De votre côté, jurez pour
» vous & pour vos générations, de borner
» votre ambition au rang, à la fortune que
» vous poſſédez au moment de ce con-
» tract, de toujours nous laiſſer paiſibles
» dans l'état où nous nous renfermons.
» A ces conditions, ſoyons amis, Citoyens
» & frères ; ſecourons-nous mutuellement,
» & dans tous les tems, contre tout op-

» preſſeur. Puiſque vous reçûtes de la Na-
» ture la force & la vaillance, vous ſerez
» les défenſeurs naturels de la Patrie, vous
» marcherez les premiers contre ſes enne-
» mis. L'art de les combattre & de les
» vaincre ſera votre tâche & votre étude ;
» & c'eſt ſous vos ordres, conduits par votre
» exemple, que nous les combattrons auſſi,
» que nous remplirons ce premier des de-
» voirs du Citoyen. Mais comme c'eſt avec
» des freres, & point avec des eſclaves
» que vous ſtipulez, il eſt juſte que
» déſormais toutes les autres carrières
» de l'utilité, de la gloire & du patriotiſme
» nous ſoient ouvertes, que nous y trou-
» vions comme vous les récompenſes du
» mérite & les dégrés d'élévation où il peut
» atteindre. A ces conditions, étreignons-
» nous d'une loi qui nous protége & nous ré-
» prime également ; & pour que ſon exercice
» ſoit confié à des mains impartiales, ſou-
» mettons-nous à un Médiateur, à un Juge,
» à un Chef commun, au Monarque ».

Il me ſemble que voilà l'intérêt évident, le contrat tacite que formerent toutes les Monarchies. S'il eſt vrai, comme tout l'atteſte, que dans l'état de Nature, abandonné à ſa foibleſſe & à ſes paſſions, l'homme fut conſtamment ou miſérable, ou méchant; s'il eſt vrai qu'il fut conduit à un pacte ſocial par le beſoin de ſe défendre de lui-même, il me ſemble auſſi que dans la marche tracée aux intérêts qui les raſſemblent, à ceux qui les diviſent, aux révolutions politiques qui les déſolent, ce fut la conſtitution que leur ſageſſe dut préférer, parce que, dans l'impoſſibilité d'étouffer l'ambition, elle la régle & la dirige vers un but d'utilité générale, parce que, dans le déſeſpoir de ne pouvoir réprimer la force, elle l'employe au ſecours de tous. Ainſi, en aſſignant à l'une & à l'autre des droits & des devoirs honorables, elle les circonſcrit par leur intérêt propre; elle les rend jaloux & ennemis de toute rivalité, de toute nouvelle uſurpation. Je crois voir

dans cette analyſe qui, tandis que la République violente la nature, la jette dans des convulſions perpétuelles pour repouſſer tous les mouvemens de l'ambition, la Monarchie au contraire la régle, la dirige, l'employe, arrête ſa nuiſible activité, recelle ſa trop grande force dans un ſeul foyer, & maîtriſe ſon cours le plus impétueux juſques dans les générations.

Ce pacte, dans lequel des intérêts divers ſtipulent des conditions différentes, éleve une échelle hiérarchique, dont chaque dégré montre des droits, des devoirs reſpectifs, des convenances, des conſidérations relatives qui le caractériſent. Ce ſyſtême donne à chaque claſſe, à chaque rang les principes qui lui ſont propres, ſes opinions, ſes préjugés particuliers dont ſe compoſent les mœurs générales, qui viennent apporter les idées, établir l'habitude de cette ſubordination native qui apprend à reſpecter, ſans contrainte, les diſpoſitions

de l'autorité, qui ſoumet graduellement le plus grand nombre au plus petit, & rend pour ainſi dire le bon ordre, une production du climat.

C'eſt ainſi que, par une longue ſuite de criſes & de révolutions, par une grande chaine de misères, de beſoins & de ſacrifices, s'eſt formé une puiſſance morale aſſez nerveuſe pour ſuppléer la légiſlation, dont l'inſuffiſance rameneroit toujours les grand Empires à l'anarchie.

Un vaſte Etat, ſoumis au monarchiſme vivifié par les principes qui lui appartiennent, a donc évidemment des reſſorts bien différens de ceux qni conviennent à une petite Ville Républicaine. Demander l'enthouſiaſme patriotique à deux François, dont l'un ſeroit de Straſbourg & l'autre de Marſeilles, comme à deux habitans de Genève, ſeroit trop exiger des forces du cœur humain. Les Philoſophes qui tou-

jours détruiſent & jamais n'édifient, qu n'ont que des fictions ſentimentales à nous offrir pour indemnité de chaque préjugé utile qu'ils nous enlevent, qui ne portent que des idées métaphyſiques, où il ne faut que des combinaiſons, depuis long-tems, nous prêchent ſans relâche la néceſſité de nous créer un eſprit public. Ceſſons de courir après cette chimère : en conduiſant l'imagination dans de magnifiques abſtactions, elle attache la raiſon à la pourſuite d'une choſe impoſſible dans l'acception que l'on lui donne, & fait perdre le tems qu'on eût employé utilement en ſaiſiſſant le principe qui nous convient. La paſſion trop capricieuſe, trop fragile, trop corruptible du patriotiſme, eſt remplacée chez nous par un ſentiment toujours préſent, toujours cher, puiſqu'il appartient à notre amour-propre. Ce ſentiment, né des comparaiſons, qui rend les hommes avides de conſidération, qui leur donne la fierté perſonnelle, qui leur commande tous les ſa-

crifices pour la gloire d'une action louable & éclatante, ne nous laiſſe pas, ſans doute, le beſoin d'un autre véhicule pour nous enſeigner à aimer & à ſervir notre Patrie. » Voilà l'honneur Monarchique : s'il exiſte dans ſa plus grandre énergie, la Monarchie a ſa plus grande perfection ; s'il s'altère, la Monarchie ſe corrompt : il eſt à la fois l'expreſſion des mœurs & le taliſman de la force de la conſtitution ».

Toujours plus énergique, en raiſon de l'évidénce des hommes qu'il anime, ce ſentiment doit commander avec plus d'empire l'Ordre de la Nobleſſe. Il lui inſpira ces grandes actions qui remplirent le monde de la gloire du nom François ; il lui donna ce caractère chevalereſque, qui s'eſt communiqué à la Nation entière, qu'elle chérit par-deſſus tout, & qui fait qu'un homme de mérite, de toutes les claſſes des Citoyens, regarde comme la plus digne récompenſe de ſes travaux l'honneur de placer ſa poſté-

rité dans cet Ordre, & de perpétuer ainſi, dans ſes générations, la gratitude du Monarque. Voilà par quelle magie le caractère François fut conſtamment reſpectable & reſpecté dans les momens où la France fut le plus jalouſée, où elle parut le plus accablée; & c'eſt auſſi la raiſon qui fait, que ce caractère eſt une ſource, dans laquelle la Monarchie trouvera éternellement des forces inépuiſables dans ſes beſoins.

Mais cette puiſſance morale, complément de la loi, qui étreint chacune des parties du corps ſocial, qui en lie l'enſemble, qui eſt le réſultat des comparaiſons, des intérêts reſpectifs des différens ordres; mais ce caractère national qui eſt le produit de l'honneur de chaque individu, ſont l'ouvrage de l'équilibre, ne vivent que par lui, & ne peuvent lui ſurvivre. Ainſi l'harmonie générale dépend de la vigilance avec laquelle chaque Ordre, ſoit celui des Guer-

riers, ſoit celui du Peuple, veillera à ſe mantenir en balance.

Si à ces deux Ordres, le culte en avoit joint un troiſième, il devroit être le premier, parce que la dignité de la Religion ne peut lui en permettre d'autre. D'ailleurs il ſeroit encore néceſſaire qu'il occupât ce rang, par la raiſon, qu'étant compoſé d'individus des deux autres, il les rappelleroit chez lui à l'égalité, d'une manière honorable pour tous. Les préventions, les préjugés qui auroient pu prendre trop de force parmi les Nobles, ou chez les Plébéïens, iroient s'affoiblir dans celui-ci, qui deviendroit leur modérateur naturel, & qui ſe porteroit toujours en opoſition au côté dans lequel il verroit le plus de prétentions capables d'allumer la diſcorde.

Le Monarque affermi ſur le comble de cet édifice, doit juger qu'il ſeroit renverſé, ſi l'une de ſes parties venoit à s'écrouler,

ou à s'élever au-dessus des autres. L'Ordre Sacerdotal fait qu'il seroit dépouillé si la Noblesse ou le Peuple acquéroit de la prépondérance : les Nobles connoissent tout l'intérêt qu'ils ont à défendre le Trône & eux-mêmes des erruptions populaires. Le troisième Ordre est pénétré de la nécessité d'opposer des digues à l'ambition aristocratique des Nobles. Tous se réuniront contre le despotisme, lorsqu'il menacera l'Empire. » C'et ainsi que la Monarchie reçoit son existence, sa stabilité, sa force, de chacune des parties dont elle est composée ».

Cette constitution là ne sauroit être l'ouvrage des combinaisons d'un Législateur, ni d'aucun corps législatif. Rien de si parfait ne sortit de la main des hommes. Comme dans le règne matériel, les métaux les plus précieux se forment lentement, dans l'incandescence, par des loix d'affinité ; ainsi, dans le monde morale, les siécles,

les révolutions amènent des rapports d'intérêts, de circonſtances, de caractère & d'eſprit, qui compoſent enfin l'organiſation politique la plus homogène & la plus ſage.

Je réſume mes queſtions par leurs ſolutions. Aucun Peuple n'a le droit de changer ſa conſtitution ſanctifiée par des ſiécles de gloire & de proſpérité. Il n'en a point la poſſibilité, parce que ce changement ne ſauroit s'opérer ſans l'unanimité de toutes les volontés. La République & la Monarchie étant les deux ſeuls Gouvernemens légitimes aux yeux de la raiſon, un Peuple monarchiſte, s'il avoit le pouvoir & le deſir de changer, ſeroit donc obligé de devenir Républicain, & ce Gouvernement eſt rejetté à jamais par toutes les conſidérations qui appartiennent à un grand Etat. L'intérêt de la Nation Françoiſe, ſa ſageſſe, la néceſſité la contraignent de conſerver la Monarchie. La conſtitution de celle ſous la-

quelle elle existe lui ayant été donnée par toutes les circonstances physiques & morales qui lui sont propres, cette constitution n'est susceptible ni d'altération, ni de modification, ni même d'être perfectionnée, parce qu'elle est finie, absolue, & que l'on ne sauroit ébranler la moindre partie de son mécanisme sans la détruire.

Que reste-t-il donc à faire, lorsqu'avec une constitution parfaite, les abus ont jetté l'Empire dans le dernier dégré de la honte & des misères? C'est de rappeller cette constitution, de lui donner toute sa plénitude, sa force, sa plus grande activité; c'est de mettre incessamment la Nation constituée dans une union indissoluble, en présence du Monarque, pour le garantir des surprises des intrigans, de l'impéritie des Ministres, de ses propres erreurs; pour veiller sur-tout à ce que la liberté, les propriétés des Citoyens soient constamment respectées.

Mais oſer changer, altérer une pareille conſtitution, avec l'orgueil inſenſé de prétendre en faire une meilleure, encore une fois, je le répeterai, cet ouvrage ne peut être celui des hommes, parce que Dieu leur refuſa la preſcience, & que ce n'eſt qu'avec ce ſecours qu'ils pourroient embraſſer, dans le préſent, dans l'avenir, l'immenſité des combinaiſons néceſſaires pour inſtituer un grand Peuple. Non, c'eſt une vérité éternelle : les hommes ne porteront jamais la main ſur l'œuvre des tems que pour le détruire. Une impéritie ſans exemple, ou une conjuration inſpirée par l'enfer, a oſé faire diſparoître l'équilible de notre conſtitution. Sans doute elle ſa recommencera cette conſtitution ; mais des ſiécles de déſaſtres, de carnage & de révolutions, peut-être, ſauront ſeuls l'achever.

Post-Scriptum.

POST-SCRIPTUM.

CE que l'on vient de lire, eſt la premiere partie d'un ouvrage fait il y a environ trois mois. Je l'avois abandonné, comme tout ce que j'avois écrit l'hyver dernier, parce que l'état d'exaltation dans lequel je voyois toutes les têtes, me montroit combien il étoit inutile de parler principes, & de rappeller des opinions auxquelles une Nation juſtement irritée croyoit devoir ſes ſouffrances, ſes humiliations, ſes misères.

Trop de cauſes concourroient enſemble pour précipiter les François dans des criſes terribles. Je n'en citerai que deux; mais elles ſuffiroient pour incendier la terre.

La première eſt l'impéritie, l'inſolence & l'atrocité du Gouvernement. Le Roi n'étoit plus qu'un vain nom. L'intrigue lui donnoit

ſes Miniſtres. Chacun de ces perſonnages ordonnoit en Souverain dans ſon département. Depuis M. le Chancelier juſqu'au dernier des Recors, depuis le Miniſtre de la Finance juſqu'au Commis de Barrière, chaque être, chaque atôme de cette échelle adminiſtrative véxoit à ſon gré. Dans cette horrible ariſtocratie, dans ce vil chaos des paſſions ennemies du repos des hommes, il ne pouvoit exiſter aucun accord, aucun principe commun. Les maximes même du deſpotiſme y étoient ignorées. Tandis que chaque Adminiſtrateur égorgeoit d'une main pour ſon intérêt, de l'autre il relâchoit, ſelon ſes caprices, tous les liens qui ſervent à maintenir la ſubordination.

La ſeconde cauſe eſt dans les prédications de ce que l'on appelle actuellement les Philoſophes. La pareſſe & la vanité enfantèrent cette ſecte. Dans le pays de la frivolité & de la licence, le mérite du ſtyle devoit ſuffire pour faire une renommée.

Des dogmes qui briſoient toutes les digues de la morale religieuſe & politique ne pouvoient qu'y faire une haute fortune. Ils ſéduiſirent auſſi les hommes plus ſenſibles, plus généreux que réfléchis, par le charme des phraſes ſur la liberté, l'égalité, la bienfaiſance, la popularité; & les ambitieux & les charlatans furent les plus empreſſés à ſe ranger ſous l'étendard de cette Philoſophie ſi propre à leur obtenir la faveur publique.

Voilà comment des Ecrivains qui ordinairement n'ont point d'état civil, qui ne voyent que quelques-uns des cercles de la Capitale, qui ne connurent jamais cette vie active qui peut ſeule donner la connoiſſance des hommes & des choſes, qui ſongèrent tous à ſe faire un ſtyle avant de chercher des principes, à écrire, à enſeigner avant d'avoir étudié, obſervé, médité; voilà par quelle magie ces prédicans, cette ſecte véritablement très-ignorante, eſt parvenue à faire une grande révolution

dans les opinions, & à égarer un grand Peuple des principes qu'il ne pouvoit ceſſer de reſpecter ſans ſe perdre.

Ainſi dans le même tems que l'Adminiſtration inſpiroit le mépris & l'indignation, les Philoſophes enchantoient tous les eſprits en leur enſeignant à fouler aux pieds, à ne regarder que comme des préjugés iniques & abſurdes tous les moyens du bon ordre.

Il en faut beaucoup moins aſſurément pour faire briſer tous les freins à une Nation vive, ſenſible, vaine, trop diſpoſée à l'indiſcipline.

L'inviter à raiſonner dans le moment où elle eſt le plus agitée par les efforts d'une ſi prodigieuſe impulſion, eût été l'entrepriſe la plus inutile. Il falloit, pour parler avec quelque eſpoir aux hommes même les plus raiſonnables, attendre la première criſe, parce que ſes effets devroient être une le-

çon sûre pour juger les principes qui l'ont occasionnée.

Dans les agitations des années précédentes, on a vu quelle union, quel accord, quelle admirable unanimité régnoient entre tous les Ordres de l'Etat; on a vu qu'il n'y avoit en France qu'une opinion, qu'un sentiment, qu'une volonté. Jamais aucun mouvement politique ne s'étoit annoncé avec des présages aussi consolans, avec un caractère aussi glorieux. Nous allions faire revivre notre constitution, l'affermir, en obtenir notre liberté, notre sûreté, tous les biens que les sociétés humaines puissent espérer sur la terre. On avoit demandé aux Nobles le sacrifice de leurs priviléges pécuniaires. Ce sacrifice ils le firent sans hésiter, & ils n'y mirent d'autre prix que l'Assemblée des Etats, que la réforme des abus, que le bonheur de leurs Concitoyens.

La Séance du 4 de ce mois d'Août,

prouvera aux Nations & à la postérité, que le sang des fondateurs & des défenseurs de l'Empire François, que les descendans de ces preux Chevaliers, si fidèles au serment de protéger l'innocence, de défendre la veuve & l'orphelin, que les rejettons de tant de Héros n'ont point dégénéré. Il faudroit être étrangement aliéné, ou n'avoir pas vécu deux jours en France, pour présumer qu'il y eût des sacrifices pénibles aux Gentilshommes François, lorsqu'ils les offrent à l'honneur & à la Patrie. Ah! surement un grand Peuple doit s'enorgueillir d'avoir vu s'élever dans son sein une classe d'hommes dans laquelle de pareils sentimens sont héréditaires: il doit s'en parer avec fierté aux yeux de l'Univers. Hé bien! c'est cette classe qu'il hait, qu'il menace, qu'il calomnie, qu'il outrage, qu'il incendie, qu'il assassine. Dès le lendemain même de cette journée à jamais mémorable, des pamphlets cherchoient à flétrir tant de gloire.

Je n'examinerai point ici quelle ſeroit l'action de ces ſacrifices ſur le caractère monarchique, s'ils pouvoient être ſanctionnés; mais où en fit-on de pareils? Ce fut un beau ſpectacle que celui d'un Empire où les Ordres & les Provinces ſe diſputerent l'honneur de les faire! Ses derniers jours apprendront à l'éternité quels regrets il mérite.

Reprenons l'ordre des évènemens. Lorſque les Notables aſſemblés en 1786 rejetterent l'Impôt du Timbre, & renvoyerent aux Etats pour prononcer ſur l'Impôt Territorial, le troiſième Ordre, que cet Impôt devoit flatter, approuva la réſiſtance & ne fit pas entendre la plus légère réclamation. Les Parlemens enſuite prononcèrent comme les Notables; le Tiers-Etat ſe joignit à eux, & ne fit pas la moindre réflexion pour ſon intérêt propre. Lorſque les Cours, appuyées de toute la Nation, exigèrent l'Aſſemblée Nationale, le Peuple la demanda auſſi & ne ſongea point à rien exiger de plus. Le Roi la

promit, le Tiers applaudit & ne témoigna pas la plus petite prétention pour ſon Ordre. Pendant toute la durée, pendant toute la fermentation d'un miniſtère execré, le troiſième Ordre uni fortement à la Nobleſſe & aux Parlemens, n'eut pas l'idée de la plus petite innovation en ſa faveur. Lorſque ce Miniſtère diſparut, le Roi annonça les Etats pour la fin de l'année, le Peuple conſtamment uni aux Cours & aux Nobles ne fit entendre que des actions de graces.

Les Notables furent aſſemblés une ſeconde fois. On leur donna à réſoudre une queſtion nouvelle, ſi le Tiers-Etat ſeroit ou ne ſeroit pas appellé à l'Aſſemblée Nationale en nombre double de chacun des deux autres Ordres. Etrange queſtion, qui ſoumettoit la conſtitution du Royaume à l'opinion de quelques Citoyens aſſemblés arbitrairement, & qui propoſoit à des hommes preſque tous Prêtres ou Nobles de prononcer contre les droits impreſcrip-

tibles de leur Ordre. Il en arriva ce qu'il étoit bien naturel de prévoir : les Notables ſe déciderent pour la négative. Cette déciſion fut mépriſée. Le Monarque & ſon Conſeil prononcerent pour l'affirmative.

Auſſi-tôt la Capitale vomit des torrens de libelles affreux contre l'autorité, la Nobleſſe & le Clergé. Les Provinces en furent infectées ; & le troiſième Ordre, qui n'a point, qui ne peut avoir de centre commun, qui eſt ſans union, ſans liaiſon, ſans rapports, uniquement occupé de ſes profeſſions lucratives, ſe trouve animé du même eſprit, agité de la même haine. Partout & à la même minute il abandonne la Magiſtrature, le Clergé, la Nobleſſe, pour ſe déchaîner contre eux avec une fureur ſans exemple.

Voilà donc cette Nation, dont le plus grand intérêt étoit l'union, diſpoſée au-delà de toute eſpérance à ſe déchirer elle-même.

Pour juſtifier l'innovation incroyable qui a occaſionné cette terrible ſciſſion, on a dit que nous n'avions point de conſtitution & l'on a fait entendre comme un cri d'effroi le grand mot : *Ariſtocratie des Nobles.*

Il eût été fort ſage & très-utile de dire qu'il falloit rallier notre conſtitution, lui rendre toute ſon énergie en aſſemblant les Etats, en aſſurant leur permanence ou leur périodicité. Mais affirmer que nous n'avions pas de conſtitution, étoit un excès de déraiſon ou de mauvaiſe foi qui n'a point de terme.

Ce cri d'allarme, *Ariſtocratie des Nobles*, eſt aſſurément auſſi une inſpiration ſéditieuſe, pleine de malice & de perfidie, parce qu'il eſt trop viſible que la Nobleſſe qui eſt certes la claſſe la plus malheureuſe de la Nation, eſt plus qu'aucune autre la victime des iniquités du Gouvernement. Si vous en doutez, jettez les yeux ſur l'ar-

mée, & rappellez-vous comment vos Officiers ont été traités depuis M. de Choiſeul juſqu'à ce jour, notamment par ce mémorable Conſeil de la Guerre (1).

Encore une fois, ce n'eſt ni le Clergé, ni la Nobleſſe, ni le Tiers-Etat qui ont déchiré la France; c'eſt l'Adminiſtration, où des hommes des trois Ordres faiſoient le mal à l'envi les uns des autres.

Cependant c'eſt en établiſſant des préjugés iniques contre la Nobleſſe, que l'on eſt parvenu à diviſer la Nation, à rompre

---

(1) C'eſt avec plaiſir que je rends ici hommage à la vérité, & que je déſigne un homme de mérite à la reconnoiſſance publique. Le haſard m'a donné les plus éclatantes preuves que l'Adminiſtrateur chargé du Bureau des graces de la guerre, a conſtamment lutté contre les principes deſtructeurs, & qu'il n'a point ceſſé de ſtipuler pour l'honneur & le bien-être de l'armée.

tous les liens, à détruire l'édifice monarchique, & à nous précipiter dans un abîme dont il eſt dès-à-préſent fort difficile d'appercevoir les moyens de ſe ſauver.

C'eſt eſſentiellement dans la ſageſſe des Députés du troiſième Ordre qu'exiſtent toutes les reſſources & l'eſpérance du ſalut, parce que leur nombre & celui des Députés des autres Ordres qui ſe ſont ralliés à eux, leur donnent la prépondérance & le pouvoir.

Choiſis dans la claſſe la plus ſtudieuſe, & qui a les mœurs les plus auſtères, ces Citoyens ſages & éclairés ſont placés au centre de l'échelle hiérarchique, d'où ils peuvent obſerver avec plus de préciſion l'action & les effets de la loi & de l'inſtitution.

Si, dans l'ordre politique, ils deſcendent à l'égalité avec les Peuples, dans l'or-

dre ſocial, ils ſont au pair avec la Nobleſſe, ſur laquelle le mérite leur obtient ſouvent l'avantage de la fortune & de la conſidération. Sans doute que le cœur des hommes, l'élite de cette claſſe, eſt inacceſſible aux petites paſſions d'une injuſte & indigne jalouſie, d'une ambition vile & funeſte.

Pénétrés de la ſainteté de leur miſſion, de l'importance de leur rôle, ils doivent voir à préſent que c'eſt dans leur vertu que réſide la vie & le repos de l'Empire.

Non-ſeulement ils ont à lutter avec les Nobles & le Clergé contre le deſpotiſme, avec le Roi & la Nobleſſe contre les entrepriſes du Sacerdoce, avec les Prêtres & le Monarque contre l'ariſtocratie; mais ils ont à contenir par leur ſageſſe & leur exemple, la maſſe aveugle & formidable qu'ils repréſentent. En ſtipulant pour ſon bonheur & ſa ſûreté, il faut qu'ils garantiſſent ſa ſoumiſſion. S'ils ſont moderés,

elle ſera docile. S'ils montrent de la véhémence, elle deviendra furieuſe. S'ils exigent, elle s'emportera à tous les excès, aux derniers forfaits, & eux-mêmes deviendront ſes victimes.

Si le deſpotiſme eſt un grand fléau, ſi l'ariſtocratie en donne mille, la démocratie, dans un vaſte Etat où elle ne peut avoir d'accord, les produit tous. Obſervons encore que par ſa nature il faut qu'elle ſoit ou nulle ou toute-puiſſante, parce qu'elle ne peut jamais agir modérément. Ainſi, dans un grand Empire, l'objet eſſentiel de la conſtitution eſt de contenir la multitude; le but de la légiſlation, de la préſerver de toute injuſtice; & celui d'une bonne adminiſtration, de lui procurer tous les moyens de ſubſiſtance.

D'après ces regles, que perſonne, je crois, ne voudroit conteſter, il réſulte que ſi les Députés du troiſieme Ordre ont be-

ſoin de toute leur vigilance dans les choſes d'adminiſtration & de légiſlation, l'intérêt public, leur vertu ne leur demandent que des ſacrifices dans les objets de conſtitution.

Dans l'ignorance ou dans l'oubli de ces principes, on a voulu donner la prépondérance au Peuple, & au premier mot on a vu dans le Royaume une inſurrection univerſelle & ſoudaine. Lorſque ſa repréſentation en nombre double a été arrêtée & exécutée, il a voulu voter par tête en Aſſemblée générale. Les deux premiers Ordres devoient rejetter cette prétention. Alors les ſéditions ont menacé & le Trône, & les Prêtres, & les Nobles ; & la réunion s'eſt operée la hache ſur la tête. Le Roi, éclairé & allarmé par ces violences, a voulu prendre un parti ; il a été mal conſeillé. Les Etats, allarmés à leur tour, ont exigé l'éloignement des troupes ; ils ont eu l'imprudence de demander des Gardes-Bourgeoiſes. Auſſi-tôt toutes les villes du

Royaume ſe ſont armées, & pluſieurs ſe ſont hâté de faire des actes de ſouveraineté aſſurément très-abſolus. Ainſi, réuniſſant alors & le pouvoir légiſlatif par leurs mandats, & le pouvoir exécutif par leurs armes, elles pouvoient d'un ſeul mot anéantir la Monarchie, ou la noyer pour long-tems dans le carnage. Le reſpect pour la probité du Monarque, la confiance, le courage héroïques avec leſquels il s'eſt livré à la Capitale, ont ſeuls tout ſauvé pour un moment; mais cette terrible leçon ne doit pas s'oublier, & c'eſt elle à préſent qui doit préſider au travail de la Conſtitution.

Il eſt donc bien vrai que quelques hommes s'occupent à nous en faire une! J'avoue que je ne puis me familiariſer avec cette idée. On dit que nous n'en avons point, que nous n'en eûmes jamais; mais, je ne puis ceſſer de le répéter, comment appeller cet équilibre ſi parfait des divers

intérêts

intérêts du corps politique? A quoi devons-nous cette ſubordination, ces mœurs, ces loix de l'honneur, cet amour pour le Souverain, qui nous ont fait exiſter ſi long-tems avec tant de gloire, malgré l'impéritie & la perverſité de notre Gouvernement?

J'avouerai auſſi que cette Conſtitution nous a plutôt inſpiré nos vertus par le pouvoir de ſon influence, qu'elle ne nous a guidés par ſon activité; mais cela prouve que ſi nous avions ſu lui donner toute ſa puiſſance, elle nous eût conduits à toutes les proſpérités. Enthouſiaſtes de la gloire des conquêtes comme nous l'avons été ſi long-tems, il eſt vraiſemblable qu'il n'y auroit aujourd'hui qu'une Couronne en Europe.

Enfin, il faut le ſuppoſer, puiſqu'on le veut d'une manière ſi impérative : cette conſtitution n'eſt plus. En effet, il eſt

clair comme la lumière du jour, qu'on l'a détruite, avant même d'avoir fait le projet de celle qu'il falloit nous donner en échange, de celle que l'on cherche actuellement, & que l'on ne rencontrera pas aussi facilement qu'on l'espere.

En attendant, comme je suis Français aussi, je ferai usage du droit de communiquer mes idées sur ce grand objet, qui exige tant de réflexions & si peu de paroles.

Une constitution n'est & ne peut être que le système anatomique du corps politique, l'équilibre établi entre ses parties, d'où résulte l'harmonie de l'ensemble (1).

---

(1) La responsabilité des Ministres aux Représentans, celle des Représentans à la Nation, seront des loix constitutionnelles, mais ne peuvent être considérées parties de la constitution. Il ne faut rien confondre. Il y a entre ces deux choses la même différence qu'entre la Statique & la Dinamique.

Cet ouvrage eſt vu d'un coup-d'œil, énoncé en trois lignes; mais il n'eſt pas plus facile à faire que l'Empire même qu'il doit vivifier, parce qu'il ne peut être que le produit de ſon accroiſſement, de ſon développement moral, des divers mouvemens & de la gravité des élémens qui le compoſent, dont la fin eſt de ſe fixer dans le dégré que l'ordre néceſſaire leur aſſigne.

Ici une déclaration des droits eſt abſolument étrangère, & en toute hypothèſe elle n'eſt qu'une puérilité oiſeuſe, une eſcrime purement ſcolaſtique. Les droits de l'homme ſont ſuffiſamment exprimés dans ces trois mots : *liberté*, *propriété*, *ſureté*. Ce ſont là les textes de la loi, qui ne fait parler que par des commandemens, qui conſerve les droits de chacun en dictant les devoirs de tous, & qui doit eſſentiellement éviter les diſſertations d'une vaine métaphyſique.

Maxime néceſſaire & ſûre :

En ordre de conſtitution, il faut que toutes les parties miſes en équilibre exiſtent en acte, & ſe balancent par une puiſſance réelle. Tout pouvoir d'opinion doit être rejetté de ſes baſes ; il faut ſeulement qu'il en réſulte.

D'après ce principe, il vous faudra balancer le nombre par la poſſeſſion, la poſſeſſion par l'autorité, pour que le plus foible ſoit toujours fortifié par l'intérêt du plus fort, & qu'ainſi, celui-ci ait conſtamment ſa récompenſe dans ſa ſoumiſſion ; car toute aſſociation doit avoir pour objet de diſtribuer le pouvoir & ſes moyens en raiſon inverſe de la maſſe.

C'eſt-là le motif qui m'a fait dire que la Chambre des Pairs, en Angleterre, étoit le premier vice de la conſtitution, parce que n'exiſtant point en force proportion-

nelle avec la Nation, elle n'avoit qu'un pouvoir d'opinion qui ſe trouveroit nul dans les grandes criſes.

Dans une iſle, dans un Etat d'une ſurface médiocre, chez un Peuple laborieux & commerçant, qui eſt content pourvu qu'on ne gêne pas ſa liberté, cette Chambre peut ſubſiſter encore quelque tems; mais en France, un pouvoir de cette eſpèce ne parleroit qu'aux yeux de ceux qui l'environneroient, & ſeroit mépriſé par le reſte.

Je ne crois pas au ſurplus que le projet d'une Chambre haute ait été accueilli par l'Aſſemblée Nationale, & il eſt plus qu'inutile de le combattre.

Ce qui eſt le plus à craindre, c'eſt la conſtitution actuelle. Le troiſième Ordre, en nombre double & votant par tête avec les deux autres, auroit conſtamment la

prépondérance, & rendroit la conſtitution entièrement populaire. Dès-lors il y auroit égalité politique entre tous les Ordres, entre tous les Citoyens; car les premières claſſes du Tiers-Etat ne peuvent y prétendre avec la Nobleſſe ſans l'accorder également aux dernières du Peuple. Or, que les Députés de cet Ordre jugent eux-mêmes ce qu'il en arriveroit. Ils viennent d'être les témoins des exploſions de l'eſprit d'égalité dans les têtes Françoiſes, & certainement ils feront déſormais de profondes réflexions avant de ſe déterminer.

Quelque parti qu'ils prennent, ils doivent voir avec évidence, que quand il leur ſeroit poſſible de faire une bonne conſtitution, différente de celle qui nous fait exiſter depuis tant de ſiécles, cette conſtitution ſera toujours combattue, parce que la convocation des Etats actuels, & tout ce qui l'a ſuivi, eſt trop entaché du ſceau d'une illégalité, d'une nullité radi-

cales. Ils doivent penſer que jamais le Monarque ne donnera ſon conſentement libre à une innovation qui renverſeroit les loix fondamentales qu'il a fait le ſerment de maintenir, & qui feroit dépendre ſon ſort & celui de ſa poſtérité des intrigues d'un factieux & des caprices de la multitude.

Non, rien n'eſt ſi vrai, jamais la France n'exiſtera en paix ſous une autre conſtitution que celle qui lui fut donnée par les cauſes phyſiques & morales qui la régiſſent. Sans ceſſe elle la réclamera, toujours elle la cherchera dans le ſang de ſes Concitoyens; &, ſi elle ne devient pas la proie des autres Puiſſances, elle finira par la retrouver, après s'être épuiſée par une longue ſuite de ravages & de révolutions. Alors elle exerceroit une triſte vengeance ſur la mémoire des hommes dont l'erreur auroit pu cauſer ſes calamités. La droiture de leur cœur ne mérite par cette affreuſe deſtinée, & ſurement elle les en préſervera.

Lorſqu'ils arrivèrent à l'Aſſemblée Nationale, leurs ames fières & citoyennes étoient révoltées des maux dont la tyrannie miniſtérielle avoit affligé leur patrie ; ils durent jouir avec tranſport de l'eſpérance de la délivrer & de la voir heureuſe par leurs travaux. Avec de pareilles affections, ils ne pouvoient avoir que des ſentimens extrêmes, que des penſers impétueux. Inſtruits par les événemens, éclairés par des diſcuſſions qui font toujours triompher la raiſon, ils jugeront avec plus de calme, ils verront avec plus de clarté.

Déjà ils ont repouſſé loin d'eux toutes les idées républicaines dont la Nation étoit infectée ; & dans toutes leurs délibérations, ils démontrent la néceſſité de maintenir le pouvoir exécutif dans ſa plus parfaite intégrité.

La déclaration des droits, qui leur a été préſentée, a été jugée par un grand

nombre d'entre eux une exposition inutile & dangereuse.

A chaque pas qu'ils vont faire dans le travail de constitution, les inconvéniens, dont aucun ne sauroit leur échapper, les rappelleront successivement au point d'où ils étoient partis.

Lorsqu'ils voteront sur chaque article de ce travail, leurs lumières, leur équité, leur apprendront qu'une constitution, faite par le seul suffrage de la pluralité, est un contrat tortionnaire dans lequel le plus fort enchaîne le plus foible, & que celui-ci ne se soumet qu'en attendant la circonstance où il pourra briser ses liens.

Ils seront effrayés du péril dont cette violence menaceroit leur Patrie & leur postérité (1).

(1) Supposez la Nation entière réunie : certai-

J'oſe le prédire : l'Aſſemblée Nationale, ſi les événemens lui permettent de continuer ſes travaux, finira par rappeller notre antique conſtitution, & par lui donner toute l'énergie dont elle eſt ſuſceptible.

Mais quelque parti que les Etats prennent dans ce travail, il ne ſe conſommera pas ſans orage. Peut-être ſeront-ils amenés à la néceſſité de s'unir au Souverain pour déployer à la fois l'autorité légiſlative & toutes les forces exécutrices. Alors toutes les reſſources du courage & de la ſageſſe devront être épuiſées ; car ſi de nouvelles fautes amènent encore une nouvelle criſe, on verra quelque Province notifier ſon indépendance : les autres ſuivront ſon exem-

---

nement la pluralité ſera dans les dernières claſſes. Ce ſera donc leur volonté qui fera la conſtitution, & dans cette conſtitution elles n'oublieront pas aſſurément de s'emparer de l'autorité & de la richeſſe. D'après cette conſéquence, jugez ici de la loi de la majorité. Non, les Etats ne peuvent l'admettre.

ple, toutes ſe déchireront juſqu'à ce qu'un conquérant ou un deſpote les mettent d'accord ; & la premiere Monarchie de la terre ne ſera plus.

Tels ſeront les fruits de la queſtion incendiaire propoſée aux derniers Notables, & du réſultat du mois de Décembre 1788.

De l'Imprimerie de VALLEYRE l'ainé.

ERRATA.

PAGE 7, ligne derniere, *les uns*, lisez *les unes.*
Page 46, ligne premiere, *qai leur*, lisez *qui lui.*
Page 48, ligne 17, *envahis*, lisez *envahies.*
Page 53, ligne premiere, *Perpigan*, lisez *Perpignan.*
Page 69, ligne 20, *& que pour*, lisez *& pour que.*
Page 71, ligne premiere, *qui*, lisez *que.*
Page 73, ligne 11, *abſtactions*, lisez *abſtractions.*
Page 73, ligne 21, *comparaiſſans*, lisez *comparaiſons.*
Page 77, lignes 12 & 13, lisez, *ſa force de l'intérêt propre.*
Page 77, ligne derniere, *morale*, lisez *moral.*
Page 80, ligne 8, *emmenſité*, lisez *immenſité.*